

# Réflexion

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 23 Octobre 2025 N° 5215 17<sup>e</sup> année Prix 20 DA www.reflexion.dz

ARZEW (ORAN)

Un chantier stratégique  
au port pour propulser  
les exportations p.7

CONTRÔLE ET BROUILLAGE DE DRONES

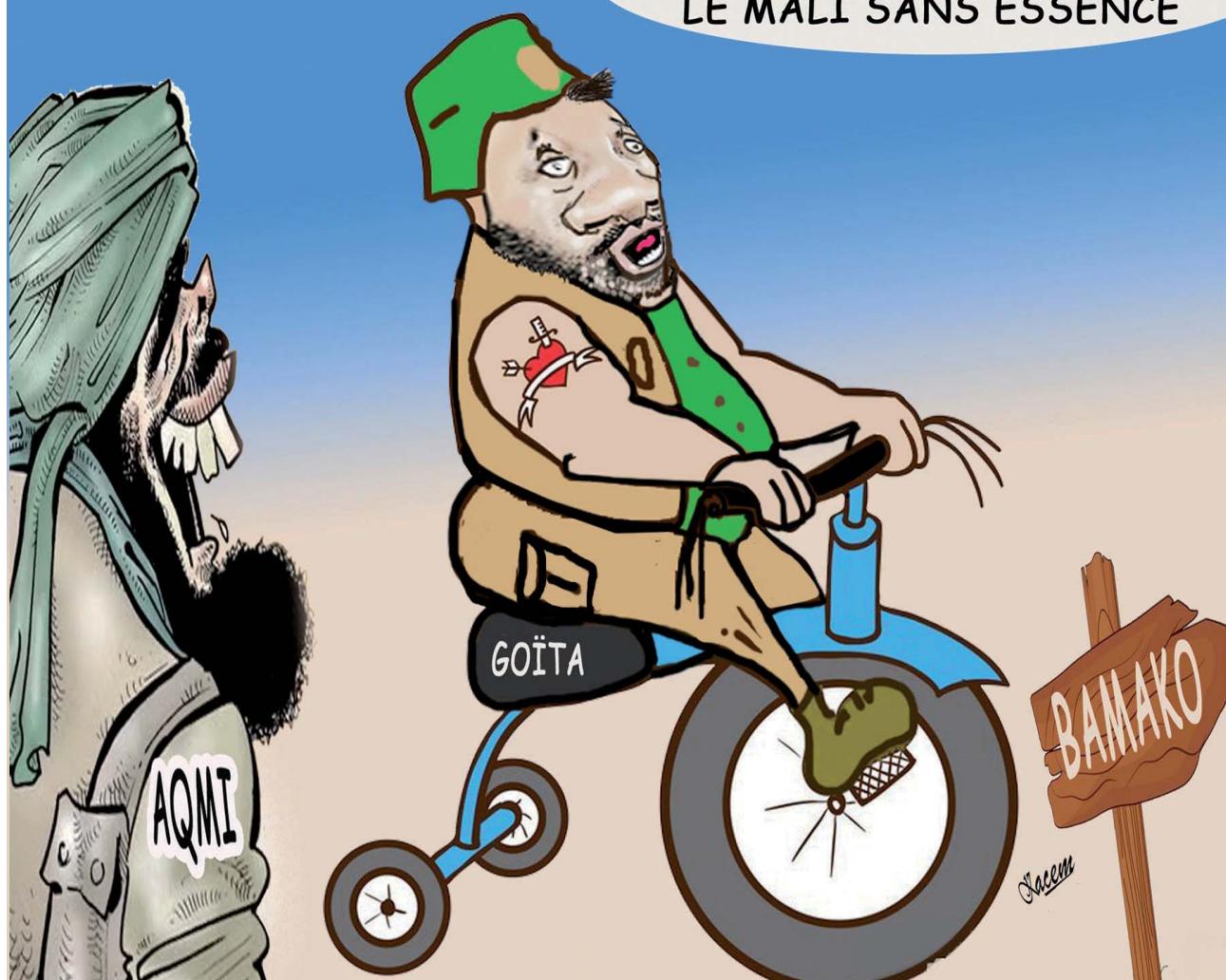
L'université entre  
dans l'ère de la guerre  
électronique p.4



# LE MALI ASPHYXIÉ

Le blocus du carburant plonge le Mali dans l'asphyxie. Depuis le 3 septembre, le « Groupe de soutien de l'islam et des musulmans (JNIM) », affilié à « Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) », impose un « blocus total sur les importations de carburant » à destination du Mali. Lire page 3

BLOCUS JIHADISTE:  
LE MALI SANS ESSENCE



## L'Algérie va rétablir "bientôt" la peine de mort



L'Algérie a décidé de rétablir la peine de mort qui n'est plus appliquée depuis 1993 ? Le président de la Cour de Bejaïa, Mustapha Smati, a déclaré que cette peine « sera bientôt rétablie contre les auteurs de crimes extrêmement dangereux comme le kidnapping d'enfants et le trafic de stupéfiants dans les écoles ». Selon ce magistrat, c'est « le président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui s'est engagé à rétablir la peine de mort lors de l'ouverture de l'année judiciaire 2025-2026 le dimanche 12 octobre 2025 ». Même si les tribunaux continuent de prononcer des condamnations à mort dans certaines affaires, l'Algérie n'a aboli la peine de mort, mais elle n'a procédé à aucune exécution depuis 1993. Mais l'ampleur prise par le trafic de stupéfiants qui atteint désormais les écoles, les agressions et le kidnapping d'enfants, ont relancé le débat sur le rétablissement de la peine de mort. Le gouvernement n'a pas annoncé officiellement le rétablissement de la peine de mort, mais il a considérablement durci la législation pour lutter contre le trafic des drogues et des psychotropes qui fait des ravages dans la société.

Entrée en vigueur en juillet dernier, la nouvelle loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes prévoit la « réclusion criminelle à perpétuité si l'infraction est commise dans ou aux abords des établissements de santé ou sociaux ou au sein des institutions publiques ou des établissements ouverts au public ». Et si « l'infraction est

commise dans ou aux abords des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation », la peine de mort sera prononcée.

## Insulines : Saidal et Novo Nordisk finalisent un partenariat stratégique

pour l'accès aux soins en Algérie », explique Saidal. Le contrat a été signé au siège de Saidal par Mme Nabila Benygyzer née Ouaret, PDG du groupe, et Hamza Benharkat, directeur général de Novo Nordisk Algérie. « Ce partenariat ambitieux vise le développement conjoint de la production et de la distribution de molécules de pointe, notamment les insulines de dernière génération de Novo Nordisk », précise Saidal, et d'ajouter : « Les premières boîtes d'insuline injectable issues de cette collaboration seront disponibles pour le patient algérien dans les semaines à venir. » Rappelant que le protocole d'accord avait été signé le 13 octobre dernier, Saidal explique : « L'accélération de sa concrétisation reflète la volonté commune des deux groupes de renforcer significativement les capacités locales de production pharmaceutique en Algérie. Cette initiative contribue aux efforts des autorités algériennes pour garantir la souveraineté sanitaire et assurer la mise à disposition de traitements de dernière génération aux patients algériens. »

## Le RN s'en prend à Laurent Nunez à cause de l'Algérie

Laurent Nunez essuie ses premières critiques en France à cause de l'Algérie. C'est Marine Le Pen, cheffe du groupe parlementaire du Rassemblement national (RN) qui ouvre les hostilités à l'égard du successeur de Bruno Retailleau à Place Beauvau en lui reprochant son changement de cap avec l'Algérie. « Même s'il n'a obtenu aucun succès en un an à place Beauvau, Bruno Retailleau avait au moins le mérite d'un discours offensif. Avec Laurent Nunez, la capitulation face au régime algérien qui, je le rappelle, détient encore nos compatriotes Boualem Sansal et Christophe Gleizes – est désormais pleinement assumée », a lancé Marine Le Pen dimanche.



## Le président Tebboune nomme de nouveaux conseillers

dictaires, relations avec les institutions, enquêtes et habilitations, a été publié au dernier Journal officiel du 14 octobre en cours. « Il est mis fin aux fonctions de conseiller auprès du Président de la République, chargé des affaires juridiques et judiciaires, relations avec les institutions, enquêtes et habilitations, exercées par M. Boualem Boualem », lit-on dans l'article 1 dudit décret. Sont nommés par ailleurs, conseillers auprès du Président de la République, MM. — Mohamed Hammouche, chargé des affaires juridiques et judiciaires ; — Nasreddine Bentifour, chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, — Farid Yaici, chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des paiements internationaux.

## Les Émirats arabes unis impliqués dans un scandale en France

Les Émirats arabes unis sont soupçonnés d'être impliqués dans un scandale retentissant en France. Le journal L'Informatif a révélé que le député de La France Insoumise Carlos Martens Bilongo a été « victime d'une cabale orchestrée par les services de Tracfin (Service de renseignement financier), à la demande des Émirats arabes unis ». Le groupe parlementaire du parti de Jean-Jacques Mélenchon a dénoncé un « scandale d'Etat. » Carlos Martens Bilongo a publié un livre en 2023 où il critique notamment les Émirats arabes unis, l'un des principaux acheteurs d'armes françaises. Le député insoumis Carlos Martens Bilongo a été victime d'une cabale orchestrée par les services de Tracfin, à la demande des Émirats arabes unis révélée le média L'Informatif. Le gouvernement doit rendre des comptes sur ce qui s'avère être un véritable scandale, sur fond... pic.twitter.com/ber3WKR7k LFI demande des comptes au gouvernement sur ce qui « s'avère être un véritable scandale, sur fond d'ingérence étrangère et de dévoiement du service public du renseignement. »



Directeur Général

**Belkacem  
BELHAMIDECHE**

Directeur de la publication  
**Charef SLAMANI**

Directrice de l'administration  
**Samia MEHAL**

Directeur Technique

**Hadj Ahmed BENDIA**

Administration/Publicité

Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41  
WhatsApp : 06 61 15 91 41

Email : redactreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz  
pub@reflexion.dz

Rédaction

Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58  
WhatsApp : 06 61 15 91 41

Email : redactreflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

Impression

SIO - ORAN | Diffusion  
Tél: 041 513 597 MPS-Oran

Tél: 0550 172 603

ANEP

« Pour votre Publicité s'adresse à : l'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

**ENFANTS CANCEREUX**

# Une convention pour garantir l'accès à la radiothérapie

*Une convention portant sur la prise en charge des enfants atteints de cancer a été signée, entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et celui de la Santé.*



L'accord vise à garantir l'accès à la radiothérapie pour les patients de moins de 18 ans, à travers une collaboration entre la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) et les structures spécialisées, publiques et privées. Ce dispositif devrait permettre une meilleure répartition des soins sur le territoire national, en mobilisant les capacités du secteur privé et le secteur public, notamment en matière de disponibilité des équipements ou de proximité géographique. L'objectif est de réduire les délais d'attente, alléger la charge financière pesant sur les familles, et assurer une continuité de traitement, y compris en cas de panne ou de saturation des structures hospitalières publiques. La convention s'inscrit

dans le prolongement d'une stratégie nationale de santé publique qui, ces dernières années, a vu l'ouverture de nouveaux centres de lutte contre le cancer, l'installation d'équipements modernes -notamment des accélérateurs linéaires et des simulateurs optiques- et le renforcement des unités de chimiothérapie sur l'ensemble du territoire. « Des progrès notables ont été accomplis ces dernières années dans la lutte contre cette maladie, grâce à une stratégie nationale globale axée sur la mise à disposition des moyens matériels et humains nécessaires et sur l'accès aux médicaments innovants destinés au traitement du cancer », a indiqué un communiqué du ministère de la Santé. Le document précise également les avancées en matière d'accès

aux traitements innovants, de décentralisation des soins, ainsi que la remise en service rapide des équipements techniques, rendue possible grâce à la mise en place d'un mécanisme de « voie verte » facilitant l'importation des pièces de rechange. Une coordination avec l'Industrie pharmaceutique et le Commerce extérieur, visé à assurer la maintenance continue de l'appareillage médical. Par ailleurs, annonce-t-on encore, de nouveaux services de radiothérapie sont en cours d'intégration dans plusieurs wilayas, telles que Chlef, Laghouat, Médéa, Béjaïa et Tiaret, ainsi que dans les hôpitaux de nouvelle génération d'une capacité de 240 lits, contribuant à rapprocher les traitements des patients et à renforcer l'équité territoriale.

**ALGERIE – RUSSIE**

## Entretien téléphonique Attaf - Lavrov sur le Sahara occidental

Le ministre des Affaires étrangères, de la communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, s'est entretenu par téléphone avec le ministre des Affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov, indique un communiqué du ministère. « Cet entretien s'inscrit dans le cadre des tra-

ditions de concertation régulière entre les deux ministres sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun, à la lumière du partenariat stratégique étroit unissant les deux pays », lit-on dans le communiqué. Les deux ministres ont procédé à « un échange de vues sur les principales

questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, au cours de la présidence russe de cet organe central des Nations unies, à leur tête la question de la décolonisation du Sahara occidental, et au sujet de laquelle une résolution est attendue avant la fin du mois », conclut le communiqué.



### Le Mali asphyxié

Par Riad

*Le blocus du carburant plonge le Mali dans l'asphyxie. Depuis le 3 septembre, le « Groupe de soutien de l'islam et des musulmans (JNIM) », affilié à « Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) », impose un « blocus total sur les importations de carburant » à destination du Mali. Les routes menant à Bamako sont devenues des zones de non-droit où les camions-citernes sont systématiquement incendiés. Cette situation paralyse progressivement l'économie malienne, déjà fragilisée par les sanctions et l'isolement diplomatique de la junte. Dans*

*la capitale, les stations-service sont à sec. Les files s'allongent, les prix explosent et les transports publics tournent au ralenti. Les hôpitaux, les boulangeries et les services essentiels fonctionnent au compte-gouttes. « Nous n'avons plus de gasoil depuis une semaine », confie un chauffeur de Bamako, contraint d'abandonner son véhicule. Le JNIM, qui contrôle plusieurs axes du nord et du centre du pays, justifie ce blocus par sa volonté de « punir la junte » et « faire plier les militaires » au pouvoir. En réalité, cette stratégie vise à étouffer l'Etat malien et à démontrer son incapacité à assurer la sécurité du territoire. Malgré les promesses répétées du colonel « Assimi Goïta », le pouvoir militaire apparaît dépassé. L'armée malienne, soutenue par des mercenaires du groupe Wagner, tente en vain de rouvrir les routes stratégiques reliant le Mali à la*

**DÉFENSE NATIONALE**

## Un groupe terroriste neutralisé à Tamanrasset

Les détachements de l'ANP ont démantelé un groupe terroriste, composé de sept membres, à Tamanrasset. Le communiqué du MDN, portant bilan hebdomadaire des activités de l'ANP, précise que cette opération a conduit à la récupération de deux pistolets mitraillers de type Kalachnikov et des munitions appartenant au groupe terroriste. La même source rapporte la reddition d'un terroriste à Bordj Badji Mokhtar, également dans la 6e Région militaire. Il a remis aux forces militaires un pistolet mitrailleur Kalachnikov, de munitions et d'autres effets. Les détachements de l'armée nationale ont arrêté, en outre, sept éléments de soutien au terrorisme, dans des interventions distinctes. Ils ont interpellé, par ailleurs, 70 narcotrafiquants. Les éléments de l'ANP ont enlevé, ainsi, l'introduction de 2 quintaux et 98 kg de kif traité par les frontières avec le Maroc. Ils ont saisi aussi, au cours d'une autre opération, 1 kg de cocaïne et plus de 1,49 million de comprimés psychotropes. Les forces militaires ont arrêté, également, 405 personnes pour orpaillage illégal. Elles ont saisi 42 véhicules, 345 groupes électrogènes, 289 marteaux piqueurs, trois détecteurs de métaux, de grandes quantités de pierres aurifères. Les militaires ont également interpellé 16 suspects dans la contrebande. Ils ont récupéré trois fusils de chasse, 11 499 litres de carburant, 44 quintaux de tabac et 13 tonnes de denrées alimentaires. Les garde-côtes ont secouru en mer 210 candidats à l'émigration clandestine. 344 migrants de différentes nationalités ont été arrêtés, durant la période de référence.

**PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE D'AIR ALGERIE**

## Arrivée du 1er avion le 12 novembre prochain

Le premier avion acquis dans le cadre du programme de renouvellement et d'expansion de la flotte d'Air Algérie atterrira le 12 novembre prochain à l'aéroport d'Alger, a annoncé, à Alger, le PDG de la compagnie aérienne nationale, Hamza Benhamouda. L'arrivée de cet appareil, de type Airbus A330-900, donnera le coup d'envoi de la mise en œuvre du programme de renouvellement lancé en 2023, qui vise globalement l'acquisition de 18 nouveaux appareils, a expliqué M. Benhamouda à la presse, en marge de la cérémonie de lancement du vol inaugural de la ligne Alger-N'Djamena, tenue à l'aéroport international d'Alger. Trois autres appareils du même type rejoindront la flotte avant la fin de l'année 2025, selon le PDG d'Air Algérie, ajoutant que l'année 2026 verra l'arrivée d'autres A330-900, parallèlement au démarrage des livraisons des ATR 72-600 destinés à la nouvelle filiale Domestic Airlines, créée pour renforcer le réseau intérieur. A partir de 2027, Air Algérie commencera également à recevoir ses Boeing 737 Max-9, tandis que d'autres commandes sont à l'étude afin « d'accélérer la montée en capacités et de concrétiser le développement du réseau ». « Plus nous renforcerons nos moyens, plus nous pourrons étendre notre réseau de manière ordonnée et efficace », a souligné le PDG, rappelant que la stratégie d'expansion s'inscrit dans une planification « progressive et maîtrisée ». Evoquant le développement du réseau, le PDG d'Air Algérie a indiqué que la compagnie est en train d'étendre ses ailes sur plusieurs destinations africaines, en parfaite cohérence avec la politique nationale de renforcement de la présence économique algérienne sur le continent.

Côte d'Ivoire et au Sénégal. Mais les embuscades jihadistes se multiplient, et plusieurs convois de l'armée ont été déciés. L'absence de réaction ferme de Bamako nourrit la colère de la population, déjà éprouvée par la flambée des prix et la dégradation des conditions de vie. Les experts redoutent une crise énergétique majeure dans les semaines à venir. Sans carburant, les générateurs à Bamako et dans les grandes villes ne pourront plus alimenter ni administrations ni infrastructures vitales. Le Mali, enclave et dépendant de ses voisins côtiers, risque l'asphyxie économique si le blocus perdure. Ce blocus du JNIM est plus qu'un simple acte terroriste : c'est une guerre économique et psychologique destinée à montrer que les armes du jihad peuvent peser davantage que les décisions des chancelleries.

**CONTRÔLE ET BROUILLAGE DE DRONES**

# L'université entre dans l'ère de la guerre électronique

*L'université introduit progressivement dans ses cursus des formations liées à la sécurité technologique et à la défense. Le lancement d'un master en « contrôle et brouillage des drones » à l'université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB) illustre ce glissement.*



**L**e programme, élaboré avec l'École nationale supérieure des Systèmes autonomes, vise à former des ingénieurs capables de concevoir, détecter et neutraliser des drones à l'aide de l'intelligence artificielle et de l'électronique de défense. Le communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur reste technique dans sa formulation, en évoquant la maîtrise de la technologie des drones et la conception de systèmes intelligents de surveillance et d'analyse. Pourtant, le choix des mots « électronique de défense », « contrôle », « brouillage » place clairement cette formation dans le champ de la sécurité nationale. Le ministère ne parle pas de formation à caractère de défense ou de sécurité, mais les applications envisagées relèvent de technologies dites à usage dual, employées aussi bien pour des besoins civils que pour la défense. Ce constat est d'autant plus étayé par les images diffusées à l'occasion du lancement de ce cursus.

**COMMUNICATION**

## Bouamama rencontre les directeurs des chaînes de télévision privées

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a tenu, au siège du ministère, une réunion avec les directeurs des chaînes de télévision privées, pour examiner l'état de l'activité audiovisuelle et les défis auxquels sont confrontés les établissements médiatiques dans l'exercice de leurs fonctions, a indiqué un communiqué du ministère. "Lors de cette rencontre, le ministre de la Communication a souligné la nécessité de bâtir des médias nationaux forts et influents, fondés sur des établissements médiatiques solides et professionnels, capables de s'adapter aux évolutions et aux transformations numériques ainsi qu'aux exigences du service public", a

précisé la même source. Le ministre a également insisté sur "l'importance de respecter les normes professionnelles et éthiques dans le travail télévisuel, et d'intensifier les efforts afin de proposer un contenu cible et de qualité consacrant les valeurs nationales et répondant aux aspirations du citoyen". Il a souligné que le ministère de la Communication "œuvre à soutenir et à développer le système médiatique national conformément aux évolutions actuelles, notamment en ce qui concerne son arsenal juridique et le parachèvement de la promulgation des textes d'application réglementant le secteur, prochainement". La réunion a permis d'aborder "les mécanismes de régulation du marché audiovisuel et la promotion des partenariats médiatiques ciblés avec les différents partenaires et acteurs du secteur", selon le communiqué. De leur côté, les responsables des chaînes de télévision ont salué cette rencontre, estimant que c'est "une occasion de dialogue et de consultation directe sur la réalité du secteur audiovisuel et les perspectives de son développement". Ils ont en outre salué "l'attachement du ministère à écouter leurs préoccupations et à les accompagner professionnellement et techniquement, afin de contribuer à la construction d'un paysage médiatique national plus équilibré et plus influent", selon la même source.

gulation du marché audiovisuel et la promotion des partenariats médiatiques ciblés avec les différents partenaires et acteurs du secteur", selon le communiqué. De leur côté, les responsables des chaînes de télévision ont salué cette rencontre, estimant que c'est "une occasion de dialogue et de consultation directe sur la réalité du secteur audiovisuel et les perspectives de son développement". Ils ont en outre salué "l'attachement du ministère à écouter leurs préoccupations et à les accompagner professionnellement et techniquement, afin de contribuer à la construction d'un paysage médiatique national plus équilibré et plus influent", selon la même source.

**ALGERIE / ROYAUME-UNI**

## Ahmed Attaf reçoit Hamish Falconer

Le chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, a reçu Hamish Falconer, sous-secrétaire d'État adjoint au ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Selon un communiqué de l'ambassade britannique à Alger, les discussions entre Attaf et Hamish Falconer ont porté sur le renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays, notamment dans les domaines d'intérêts communs.

**TRANSPORT AÉRIEN**

## Lancement du premier vol sur la ligne Alger - N'Djamena

En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui avait ordonné, lors de l'inauguration du Salon du commerce intra-africain (IATF 2025) tenu en septembre dernier à Alger, l'ouverture d'une liaison aérienne directe vers la capitale tchadienne N'Djamena, le premier vol d'Air Algérie sur cette nouvelle ligne a décollé depuis l'aéroport international Houari Boumediène, selon un communiqué du ministère des Transports. La cérémonie inaugurale s'est déroulée sous la supervision du chef de cabinet du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, représentant le ministre du secteur, en présence du président-directeur général d'Air Algérie et de l'ambassadrice du Tchad en Algérie, rapporte la même source. Dans son intervention, le représentant du ministère de l'Intérieur a souligné que le lancement de cette nouvelle ligne, fruit du suivi du ministre du secteur, permettra de renforcer les liens entre l'Algérie et le Tchad, de stimuler les échanges économiques et de concrétiser l'engagement de l'Algérie en faveur de l'intégration africaine. Pour sa part, le PDG d'Air Algérie a indiqué que cette ouverture s'inscrit dans la stratégie de la compagnie visant à consolider sa présence sur le continent africain, conformément à la politique nationale de renforcement des relations avec les pays du continent. De son côté, l'ambassadrice du Tchad en Algérie a exprimé sa grande satisfaction face à cet événement, qu'il a qualifié de symbole concret de l'excellence des relations entre les deux pays, traduisant la volonté des dirigeants algérien et tchadien d'élever cette coopération historique à un niveau supérieur au bénéfice des deux peuples. À noter que cette nouvelle ligne sera opérationnelle chaque mardi et vendredi, reliant Alger à N'Djamena avec une escale à Douala (Cameroun).

**CONSEIL DE LA NATION**

## Azouz Nasri échange avec son homologue jordanien

En marge des travaux de la 151<sup>e</sup> Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) et des réunions qui l'accompagnent, tenues à Genève (Suisse), le président du Conseil de la Nation, M. Azouz Nasri, a eu un entretien bilatéral avec le président du Conseil des notables du Royaume hachémite de Jordanie, M. Faisal Akef Al-Fayez. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement algérien. Cette rencontre a constitué une occasion pour les deux responsables d'examiner l'état des relations fraternelles et exemplaires entre l'Algérie et la Jordanie, ainsi que les perspectives de renforcement de la coopération parlementaire entre les deux institutions législatives. Azouz Nasri et son interface jordanien ont exprimé leur haute appréciation du niveau des relations politiques entre les deux pays, réaffirmant la volonté des dirigeants algérien et jordanien de hisser ces relations à des niveaux supérieurs de concertation et de coordination au service des intérêts communs des deux peuples frères. Les deux présidents ont également insisté sur la nécessité de renforcer la coopération parlementaire bilatérale à travers la réactivation des groupes d'amitié parlementaires, la multiplication des échanges d'expériences et la coordination des positions au sein des instances parlementaires internationales, notamment dans le cadre de l'Union interparlementaire. Ils ont réaffirmé, dans ce contexte, leur soutien indéfectible aux causes arabes justes, en particulier la cause palestinienne et le droit du peuple palestinien à établir son État indépendant, tout en rappelant le soutien constant de l'Algérie au droit des peuples à l'autodétermination, y compris pour le peuple sahraoui. La rencontre s'est conclue sur une volonté commune de poursuivre le dialogue et la concertation parlementaire, dans un esprit de fraternité et de solidarité arabes, au service des valeurs de dialogue, de compréhension mutuelle et d'action commune.

L'ambassade a souligné que la visite de M. Falconer en Algérie traduit l'engagement du Royaume-Uni à approfondir son partenariat avec Alger, tout en consolidant les liens d'amitié et de respect mutuel qui unissent les deux nations.

**SOMMET POUTINE - TRUMP**

# Moscou écarte toute perspective de rencontre à court terme

*Le Kremlin a écarté l'idée d'une tenue rapide du sommet envisagé entre Vladimir Poutine et Donald Trump, précisant qu'aucun calendrier précis n'avait encore été fixé et que des préparatifs approfondis restaient nécessaires avant toute rencontre, ont rapporté des médias internationaux.*



« Ni le président (russe Vladimir) Poutine, ni le président (américain Donald) Trump n'ont annoncé de délai précis », a déclaré à la presse le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. « La partie américaine, comme la partie russe, ont déclaré que cela pourrait demander du temps », a-t-il rappelé, soulignant l'importance de « préparatifs sérieux ». Moscou a également jugé « prématuré » d'envisager un calendrier pour la réunion entre les chefs de la diplomatie russe et américaine, Sergueï Lavrov et Marco Rubio, censée ouvrir la voie au futur sommet Poutine-Trump prévu à Budapest, dans le cadre des discussions sur la guerre

en Ukraine. « Il est prématûr de parler d'un calendrier », a indiqué le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov, cité par les agences russes. « Ni avant, ni pendant l'appel téléphonique d'hier la question de la rencontre n'a été spécifiquement soulevée », a-t-il précisé, en référence à un échange téléphonique entre Lavrov et Rubio lundi. Ce contact pourrait néanmoins être suivi d'une rencontre bilatérale, préalable au sommet entre les deux présidents. Pour l'heure, « nous nous sommes mis d'accord pour poursuivre les contacts téléphoniques », a déclaré M. Lavrov lors d'une conférence de presse mardi. Le 16 octobre, le projet de

sommet à Budapest avait été évoqué pour la première fois entre Vladimir Poutine et Donald Trump. Ce dernier avait alors qualifié leur échange de « très productif », estimant que la rencontre aurait lieu « dans les deux prochaines semaines », soit avant novembre. Cette perspective semble toutefois désormais s'éloigner. Après leur entretien en Alaska en août, resté sans résultats concrets, cette nouvelle rencontre serait la deuxième tentative de dialogue direct visant à explorer des voies de résolution de la guerre russo-ukrainienne. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky s'est pour sa part déclaré disposé à y participer, dans l'éventualité où il serait invité.

**PÉROU**

## Le président annonce l'état d'urgence à Lima

Le président par intérim du Pérou, José Jeri, a annoncé l'état d'urgence à Lima et dans le port voisin de Callao afin d'endiguer la vague de violence et d'exactions attribuée au crime organisé. L'état d'urgence, approuvé par le Conseil des ministres, est entré en vigueur mercredi pour 30 jours à Lima métropolitaine et au Callao, a indiqué José Jeri dans un bref message diffusé à la télé-

vision publique. Dans le cadre de l'état d'urgence, le gouvernement peut envoyer l'armée patrouiller dans les rues et restreindre certains droits comme la liberté de réunion. Il s'agit de la première action d'envergure du président par intérim depuis son accession au pouvoir il y a près de deux semaines. Le gouvernement par intérim avait annoncé jeudi qu'il allait décrétter l'état d'urgence

à Lima face à la violence du crime organisé. « La délinquance a augmenté de manière démesurée ces dernières années, causant une immense douleur à des milliers de familles et freinant en outre le progrès du pays. Mais c'est fini. Aujourd'hui, nous commençons à changer l'histoire de l'insécurité au Pérou », a déclaré José Jeri dans ce bref message à la nation.

**ETATS-UNIS**

## Plus de 2 000 Mexicains arrêtés depuis janvier 2025

La présidente mexicaine Claudia Sheinbaum a déclaré que 2.382 Mexicains avaient été mis en détention aux Etats-Unis depuis janvier 2025. Lors d'une conférence de presse matinale au Palais national, Mme Sheinbaum a rappelé que 1.390 Mexicains, soit environ 58,3% du total des détenus, avaient été arrêtés entre le 6 juin et le 20 octobre lors des opérations de lutte contre l'immigration

menée par le gouvernement américain. Mme Sheinbaum a exprimé son inquiétude quant au statut juridique des personnes détenues, qui n'a pas été entièrement clarifiée. « Nous sommes en désaccord avec la façon dont nos frères et sœurs sont traités là-bas », a déclaré la présidente, se référant aux raids contre l'immigration lancés aux Etats-Unis. Le Mexique, a-t-elle réitéré, a envoyé

**NIGERIA**

## Au moins 29 morts dans l'explosion d'un camion-citerne

Une nouvelle tragédie a frappé le centre du Nigeria, avec l'explosion d'un camion-citerne. Il a pris feu après son renversement sur une autoroute de l'Etat du Niger. L'accident a fait au moins 29 morts et 42 blessés, selon les services de secours. Le drame s'est produit en fin de soirée, entre les localités d'Essan et de Badeggi, sur la route reliant Bida à Agaie. D'après Ibrahim Hussaini, coordinateur local de l'Agence de gestion des secours (SEMA), « un camion transportant du carburant s'est renversé. Des personnes voulaient récupérer du carburant. Le camion a explosé et elles ont pris feu ». Ces scènes tragiques sont devenues courantes au Nigeria. Les infrastructures routières délabrées et le non-respect du Code de la route entraînent régulièrement des accidents graves impliquant des camions citernes. Dans plusieurs cas, les habitants s'approchent pour siphonner le carburant répandu. Ils risquent ainsi leur vie lorsque le véhicule s'enflamme. Derrière ces drames se cache, par ailleurs, une détresse économique profonde. La flambée des prix pousse de nombreux Nigérians à tenter de récupérer le carburant après de tels accidents, malgré les risques. Depuis son arrivée au pouvoir en mai 2023, Bola Tinubu a supprimé les subventions sur les carburants. Il a libéré le naira. Ce qui a plongé le pays dans une crise du coût de la vie sans précédent. Ce nouvel accident s'ajoute à une série noire. En mars, dix personnes avaient péri dans un camion-citerne près d'Abuja impliquant un autre camion-citerne. En janvier, l'explosion d'un camion renversé dans la même région du Nigeria avait causé également la mort d'au moins 98 personnes venues récupérer du carburant. A la suite de cette tragédie, le président Bola Tinubu avait ordonné une campagne nationale pour « sensibiliser le public aux risques graves et aux dangers pour l'environnement que représente le ramassage de carburant dans des camions-citernes tombés à terre ». Mais sans succès malheureusement.

**ETATS-UNIS**

## Le torchon brûle entre Musk et la Nasa

Le patron de SpaceX Elon Musk a violemment attaqué Sean Duffy, administrateur par intérim de l'agence spatiale américaine Nasa. Duffy a évoqué la possibilité de se passer de son entreprise pour le retour des Etats-Unis sur la Lune. « Sean le Crétin est en train dessayer de tuer la Nasa ! », a lâché le milliardaire sur X, en réponse directe à des déclarations jugées hostiles à SpaceX. Sur la chaîne Fox News, Sean Duffy – également ministre des Transports dans le gouvernement de Donald Trump – a annoncé vouloir relancer les appels d'offres pour la mission Artemis 3. Celle-ci prévoit le retour des astronautes américains sur la Lune. Il a justifié sa décision en pointant du doigt les retards de SpaceX dans le développement de sa fusée géante Starship. « J'adore SpaceX. C'est une entreprise incroyable. Le problème, c'est qu'ils sont en retard... Nous sommes en compétition avec la Chine. » Cette sortie a immédiatement enflammé les réseaux. Car SpaceX détient pour l'instant le contrat exclusif pour l'alunisseur de la mission Artemis 3. Cette dernière devrait permettre à des humains de fouler de nouveau le sol lunaire. Mais plusieurs experts estiment que Starship ne sera pas prête à temps. La Nasa vise désormais la mi-2027, une échéance que beaucoup jugent intenable. Face à ces critiques, Elon Musk a défendu ses actions et son entreprise et son projet pour la Nasa. Il a affirmé que Starship « finira par réaliser toute la mission lunaire ». Il a assuré, en outre, que SpaceX avance « à la vitesse de l'éclair par rapport au reste de l'industrie spatiale ». Malgré ces assurances, la Nasa envisagerait désormais d'explorer d'autres options. Il est question notamment de l'alunisseur développé par Blue Origin, la société de Jeff Bezos. Une possibilité qui viserait à éviter un nouveau report, alors que la rivalité avec la Chine s'intensifie. Derrière cette passe d'armes technique se cache un conflit politique ouvert.

à Washington plusieurs notes diplomatiques concernant sa nouvelle politique anti-immigrés et assiste ses ressortissants qui ont besoin de conseils juridiques pour dénoncer les violations des droits de l'Homme. Mme Sheinbaum a souligné que les victimes devaient déposer elles-mêmes des plaintes pour obtenir un soutien consulaire et une assistance juridique plus poussée.

**BOUGUIRAT (MOSTAGANEM)**

# Une sortie de contrôle du foncier agricole



**Par Tayeb Bey Abdelkader**

Dans le cadre des instructions des pouvoirs publics, visant à accélérer l'opération d'assainissement du foncier agricole et la régularisation des dossiers en suspens, la commission subdéléguée de la daïra de Bougirat dans la wilaya de Mostaganem, sous la supervision de Madame la Cheffe de daïra, a effectué dans la matinée de mardi une sortie de terrain au niveau de la

commune de Sirat. Cette sortie a permis d'examiner sur place la situation de plusieurs parcelles agricoles concernées par les dispositions de la circulaire interministérielle n°02 du 1er juin 2025. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme global mis en œuvre au niveau de toutes les communes de la daïra, conformément aux orientations des autorités locales et nationales, en vue d'assainir le foncier agricole, lever les contraintes administratives et valoriser les terres pro-

ductives pour soutenir le développement économique et durable du secteur agricole. Au cours de la sortie, les membres de la commission ont procédé à des constats techniques et juridiques relatifs à la situation actuelle des exploitations concernées, en mettant l'accent sur la régularisation des dossiers des bénéficiaires, notamment ceux liés à l'exploitation effective des terres et au respect des cahiers des charges fixés par la réglementation en vigueur.

**SIDI ALI (MOSTAGANEM)**

## Sécurisation des citernes de gaz propane dans les écoles

Dans le cadre de la préservation de la sécurité des établissements scolaires et des élèves, la commune de Sidi Ali, dans la wilaya de Mostaganem, a organisé, mardi, une opération de contrôle technique et de remplacement des soupapes de sécurité des citernes

de gaz propane dans l'ensemble des écoles primaires rurales relevant de son territoire. Cette opération, initiée sur instruction du président de l'Assemblée populaire communale, M. Benaâma Abdelkader, a été menée par une entreprise spécialisée disposant d'une

équipe technique qualifiée. Elle vise à s'assurer du bon état des installations et de leur conformité aux normes de sécurité en vigueur, afin de garantir un chauffage sûr et stable au sein des établissements scolaires à l'approche de la saison froide. **Zakaria D.**

**OULED MAALLAH (MOSTAGANEM)**

## Supervision des travaux d'aménagement urbain

Dans le cadre des efforts pour améliorer le cadre de vie et moderniser le visage urbain de la commune de Ouled Maallah, dans la wilaya de Mostaganem, les travaux d'aménagement se poursuivent activement au centre-ville. Ce projet s'inscrit dans une dynamique de développement local durable, visant la réhabilitation des réseaux de base, la création d'espaces publics fonction-

nels et l'embellissement du tissu urbain, tout en respectant les normes de qualité et les délais fixés. Le chantier comprend la réfection des voiries, l'aménagement des trottoirs, la modernisation de l'éclairage public et l'installation d'un mobilier urbain adapté, pour offrir un espace plus sûr, propre et agréable, tout en améliorant la fluidité de la circulation et l'accessibilité. Les autorités locales

supervisent l'avancement des travaux pour garantir le respect des cahiers des charges et des standards établis. Mobilisant plusieurs équipes techniques et entreprises locales, ce projet reflète la volonté de répondre aux attentes des habitants, de renforcer l'attractivité du centre-ville et de dynamiser les activités économiques et sociales au bénéfice de tous. **Tayeb Bey Abdelkader**

**MOSTAGANEM**

## L'université encourage l'entrepreneuriat étudiant

Dans le cadre de la promotion de la culture entrepreneuriale et de l'encouragement des jeunes à s'engager dans la création d'entreprises, l'université Abdellah Ben Badis de Mostaganem a abrité, mardi, la 15<sup>e</sup> édition de la formation dédiée aux étudiants, sous la supervision du recteur et avec la participation de plusieurs organismes économiques et institutions d'appui à l'initiative entrepreneuriale. Cette journée a porté sur le thème : « Atelier de simulation avec le partenaire économique et social et les jeunes entrepreneurs », marquée par la présence d'experts et de cadres spécialisés dans l'accompagnement et la formation. Ces derniers ont présenté les dispositifs d'aide et les facilités offertes par l'Etat aux porteurs de projets, ainsi qu'un exposé détaillé sur l'ouverture de comptes bancaires, les types de crédits destinés aux microentreprises et leurs modalités de remboursement. La rencontre a également été ponctuée d'échanges interactifs riches entre étudiants et encadrants, permettant de répondre aux préoccupations liées à la création de start-up et d'éclaircir les démarches administratives à suivre. L'événement s'est clôturé par la remise de certificats de reconnaissance aux participants, en signe d'appréciation pour leur contribution à la réussite de cette session visant à inculquer l'esprit d'initiative et à promouvoir la culture du travail indépendant, contribuant ainsi au développement économique local et national. **Zakaria D.**

**MOSTAGANEM**

## L'OPGI lance une formation sur la gestion du patrimoine

Dans le cadre de sa politique de développement des compétences et de renforcement des capacités professionnelles de son personnel, l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Mostaganem a lancé, une session de formation sur la "gestion du patrimoine", au siège de l'institution, en coordination avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI Dahra). La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du directeur général de l'OPGI, M. Hamza Meskaldji, en présence du directeur général adjoint, du chef du département des ressources humaines et des moyens généraux, du chef du département de la gestion et de la maintenance du parc, du chef du département financier et comptable, ainsi que de la secrétaire générale de la CCI. Les intervenants ont souligné l'importance de ces formations dans l'amélioration des performances professionnelles et l'optimisation du rendement au sein de l'institution. Cette session, qui s'étendra sur trois jours, s'adresse aux assistants, chefs de services et agents du département de gestion et de maintenance du parc. Elle est animée par le professeur Mohamed Takerli, qui abordera les notions générales de gestion du patrimoine, ses aspects juridiques et les méthodes de gestion des biens de l'institution dans leurs différentes composantes. **Zakaria D.**

**MOHAMMADIA (MASCARA)**

## Saisie de 1 574 bouteilles d'alcool

Dans le cadre de la lutte contre la vente illégale de boissons alcoolisées dans la zone de compétence, la brigade mobile de la police judiciaire relevant de la sûreté urbaine de la ville de Mohammadia, relevant de la Sûreté de wilaya de Mascara a procédé à la saisie de 1 574 unités de boissons alcoolisées de différentes marques et contenances, destinées à la commercialisation illégale en milieu urbain, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération est intervenue à la suite d'une patrouille de police effectuée par les éléments de la brigade mobile dans les rues de la ville, à proximité de l'hôpital local de Mohammadia. Les policiers ont remarqué un véhicule utilitaire de type Kangoo, de couleur blanche, dont le conducteur a brusquement changé de direction vers les champs avoisinants. Après une poursuite et l'interception du véhicule, les policiers ont découvert 1 574 bouteilles d'alcool de divers types et volumes. Le conducteur a été interpellé et conduit au commissariat, où une enquête a été ouverte. Un dossier judiciaire a été établi à son encontre, tandis que la quantité d'alcool saisie a été remise à la Direction des Domaines de la wilaya. **BA**

AÏN TURCK (ORAN)

# La ministre de la solidarité visite l'école des enfants malvoyants



**Par Rafik**

Dans le cadre de sa visite de travail, à Oran, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, accompagnée du wali d'Oran, M. Samir Chibani et des membres de l'exécutif, s'est rendue à l'école des enfants malvoyants d'Aïn Turck, dans la wilaya d'Oran. Accueillie par le personnel enseignant et les élèves, elle a visité les classes, les ateliers et les différentes structures de l'établissement, ainsi qu'un espace d'exposition consacré aux outils pédagogiques et aux dispositifs techniques utilisés pour l'apprentissage des élèves déficients visuels.

La ministre a tenu à souligner que ces enfants possèdent des aptitudes remarquables et un potentiel exceptionnel qui ne demandent qu'à être valorisés à travers un accompagnement éducatif moderne et des équipements adaptés. Elle a insisté sur l'importance de leur permettre une intégration pleine et autonome au sein de la société. Elle a également rappelé au corps pédagogique et administratif la nécessité d'appliquer rigoureusement les orientations du guide pédagogique adressé par le ministère en début d'année

scolaire, notamment celles relatives au renforcement du suivi psychologique assuré par des spécialistes, en coordination étroite avec les parents d'élèves. Mme Mouloudji a enfin précisé que le secteur de la Solidarité nationale adopte une approche inclusive en faveur des personnes en situation de handicap, visant à garantir leur droit à l'éducation. Pour cette rentrée scolaire, plus de 200 classes spécialisées, 3 établissements psycho-pédagogiques et 9 annexes nouvelles ont été ouverts à travers le pays, afin d'élargir le champ de la prise en charge éducative et sociale des enfants à besoins spécifiques.

**EL-BAYADH**

## Deux ans de prison pour charlatanisme

La brigade de la police judiciaire de Bougrib, relevant de la sûreté de wilaya d'El-Bayadh, a procédé à l'arrestation d'un homme âgé de 73 ans, soupçonné de pratiquer des rituels de sorcellerie et de charlatanisme, a indiqué un communiqué rendu public. L'affaire est intervenue à la suite d'informations faisant état de la présence

d'un individu s'adonnant à des pratiques occultes à son domicile familial, situé à Bougrib. Agissant en coordination avec les autorités judiciaires, les policiers ont interpellé le suspect et perquisitionné son domicile. L'opération a permis la saisie de plusieurs ouvrages utilisés pour la sorcellerie et les talismans, ainsi que divers produits

et objets servant à ces pratiques. À l'issue de l'enquête et après l'accomplissement de toutes les procédures légales, le mis en cause a été présenté par devant le procureur de la République près le tribunal de Bougrib. Il a été condamné à deux (02) ans de prison ferme et à une amende de 20 millions de centimes. **B. Adda**

**ORAN**

## Démantèlement de 2 réseaux internationaux de trafic de véhicules

Les services de la Sûreté nationale, à travers la Section régionale de lutte contre le crime organisé (SRLCO) de la wilaya d'Oran, ont frappé un grand coup contre la criminalité transnationale en procédant au démantèlement de deux réseaux internationaux spécialisés dans le trafic de véhicules et la falsification de leurs documents d'origine. À l'issue de cette opération méticuleusement préparée, les enquêteurs ont réussi à neutraliser la structure opérationnelle de ces réseaux criminels et à restituer 13 véhicules de différentes marques ainsi qu'une moto, dont les caractéristiques techniques avaient été altérées et les documents falsifiés dans le but de les remettre en circulation sur le territoire national. Les investigations, menées sous la supervision du parquet territorialement compétent, ont permis d'identifier et d'interroger cinq individus, tandis que 16 mandats d'arrêt ont été émis à l'encontre d'autres complices. L'extension de l'enquête a conduit à l'arrestation de six autres suspects, portant à 11 le nombre total de personnes interpellées, parmi lesquelles figurent deux fonctionnaires publics soupçonnés d'avoir facilité certaines opérations administratives frauduleuses. Par ailleurs, les agents de la SRLCO ont saisi 32 cartes grises falsifiées, des cartes de contrôle technique et des attestations d'assurance établies sous de fausses identités. Les mis en cause ont été présentés devant les parquets de la Cour d'Oran, respectivement auprès des tribunaux d'Othmania et d'Es-Senia, pour répondre des chefs d'accusation liés au trafic international de véhicules volés, à la falsification de documents officiels et à la constitution de réseaux criminels organisés. Cette double opération illustre la vigilance et la détermination des services de sécurité à protéger le patrimoine automobile national et à endiguer les réseaux de criminalité organisée, dont les ramifications dépassent parfois les frontières du pays. **Rafik**

**ARZEW (ORAN)**

## Un chantier stratégique au port pour propulser les exportations

Prévu pour entrer en service à la mi-2026, le projet d'extension du port d'Arzew, dans la wilaya d'Oran, s'impose comme l'un des chantiers les plus structurants de la façade ouest du pays. Véritable levier de la stratégie nationale de diversification économique, il vise à renforcer la place de l'Algérie dans le commerce maritime international et la logistique industrielle. Le nouveau complexe portuaire facilitera notamment l'exportation du minerai de fer du gisement de Ghar Djebilet et des produits sidérurgiques du groupe Tosyali. Il soutiendra également les chaînes de production locales en améliorant la fluidité logistique et en réduisant les coûts d'acheminement, consolidant ainsi la compétitivité de l'économie algérienne sur les marchés extérieurs. Les travaux, confiés à un groupement algéro-chinois composé de Cosider et Meditram-Shac, portent sur la construction d'un quai commercial de 1.200 mètres de long et d'une profondeur de 14 mètres, s'étendant sur 52 hectares. À terme, six postes à quai permettront d'accueillir des navires transportant hydrocarbures, marchandises solides et conteneurs, avec une capacité annuelle estimée à 500.000 tonnes. Le projet comprend aussi la création du plus grand complexe de réparation navale du pays, supervisé par l'Entreprise nationale de construction et de réparation navale (Frenav). Doté d'un dock de levage de 20.000 tonnes et de huit ateliers spécialisés, ce pôle maritime positionnera Arzew comme centre de référence national, dépassant celui de Béjaïa. Au-delà de sa dimension industrielle, ce chantier illustre la nouvelle vision économique de l'Algérie : investir dans des infrastructures d'avenir, encourager les exportations hors hydrocarbures et bâtir une économie durable fondée sur la modernité et la performance.

**Rafik**

**SIG (MASCARA)**

## Un mort et 2 blessés dans une collision entre deux voitures

Un tragique accident de la route s'est produit sur l'autoroute Est-Ouest, dans le sens vers Alger, au niveau de la commune et daïra de Sig, dans la wilaya de Mascara, ont indiqué des sources concordantes. En effet, selon un communiqué de la Protection civile, l'accident, survenu mardi vers 20h30, a impliqué deux véhicules légers. Il a coûté la vie à un homme de 75 ans et fait deux blessés aux blessures multiples, dont l'un se trouve dans un état critique. Les victimes ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital local. Une enquête a été ouverte par les services compétents afin de déterminer les conséquences exactes de l'accident. **B. Adda**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

Wilaya d'Oran

Daira d'Arzew

Commune d'Arzew

 2<sup>ème</sup> Avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacité minimale N°16/2025

La commune d'arzew dont le siège est au N°03 rue « Abdelhamid Benbadis » Arzew

**2<sup>ème</sup> Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 16/2025**
**Acquisition de 02 camions A Benne Tasseuses de 12 m<sup>3</sup>**

Le présent avis d'appel d'offre notionnel ouvert avec exigence de capacité minimale s'adresse aux entreprises qualifiées ayant un commerce portant le code y afférent, les soumissionnaires intéressés par le présent avis, doivent retirer le cahier des charges à l'adresse sus indiquée contre le paiement de dix mille dinars (10 000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de reproduction.

\*les offres doivent comporter les documents suivants : (Dossier de candidature -Offre technique – Offre financière)

**A/Dossier de candidature :**

- 1- Une déclaration de candidature, datée et signée renseigné.
- 2- Une déclaration de probité ; daté et signé
- 3- une copie des statuts pour les sociétés .
- 4- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 5- Capacités professionnelles : registre de commerce (code y afférent) en cours de validité
- 6- la liste des références professionnelles appuyées par 02 attestations de présentations similaires au projet et de même en vigueur délivrées par les services contractants
- 7- une copie du registre de commerce code de concessionnaires et agrément pour la maison mère.
- 8- une copie de l'extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité.
- 9- une copie de l'extrait de rôle apuré ou un échéancier .
- 10- une copie de la carte d'immatriculation fiscale( NIF)
- 11- une copie des attestations CNAS /CASNOS/ en cours de validité.
- 12- une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure légale des comptes sociaux délivré par l'autorité.
- 13- un contrat justifiant le service après vente.
- 14- un engagement justifiant de livraison.
- 15- engagement justifiant le service après vente en précisant la domiciliation.

**2 L'offre technique :**

1-le cahier des charges renseigné, signé et paraphé dans toutes les pages par le soumissionnaire et portant dernière page la mention manuscrite "Lu et Accepté" annexé de ces spécification techniques.

2<sup>ème</sup> Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 16/2025

-mémoire technique et justificatif remplie ,daté et signée et bien renseignée.

NB: Toutes les copies doivent être en cours de validité.

**C/Offre Financière:**

- 1- La lettre de soumission ci-joint au cahier des charges , date et signée.
  - 2- Le bordereau des prix unitaires remplis en chiffres et en lettres, date et signé et cacheté.( BPU )
  - 3- Le devis quantitatif et estimatif des travaux rempli daté , signé et cacheté .(BQE)
- N.B : Le devis quantitatif et estimatif ne doit comporter aucune rature ou surcharge faute de quoi l'offre sera rejetée.

**2<sup>ème</sup> Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 16/2025**
**Acquisition de 02 camions A Benne Tasseuses de 12 m<sup>3</sup>**
**A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres**

La date limité de dépôt des offres est fixée à 15 jours à partir de la 1<sup>ère</sup> parution de l'avis sur la presse nationale ou le BOMOP à 12h00.

l'ouverture des plis se fera le même jour" ..... " à 14h00

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre quatre – vingt – dix « 90 » jours à compter de la date limite de la réception des offres.

Les offres doivent parvenir sous plis fermés à :

**Siège de la commune N°03 Rue Abdelhamid Ben Badis – Arzew**

Le Président De L'assemblée

Populaire D'Arzew

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE MOSTAGANEM

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

SERVICE DE PLANIFICATION ET SUIVI DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT

BUREAU DES MARCHES PUBLICS.

**AVIS D'APPEL D'OFFRESOUVERT**
**AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES /AAO N° : 02 /2025**

NIF : 096527019000141

La direction de l'administration locale de la Wilaya de Mostaganem, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales en vue d'exécuter : OPERATION:MAINTENANCE ET REPARATIONS AU NIVEAU DES INSTITUTIONS SPORTIVES ET DE LA JEUNESSE EN DEUX LOTS SEPARÉS

LOT 01:AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE PROXIMITE DOUAR BEHAIER- B/A/RAMDANE SIDI LAKHDAR  
LOT 02:REHABILITATION D'UN TERRAIN DE SPORT DE PROXIMITE AVEC GAZON SYNTETIQUE A BEKHADADA COMMUNE D'AIN TEDELES  
Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales conformément à l'article 39 de la loi 23-12 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions de l'article 59; 40 ; 42 alinéa 02et 44 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.L'appel d'offre objet du présent cahier des charges s'adresse aux entreprises justifiant d'une qualification professionnelle et disposant des moyens humains et matériels conformément au cahier des charges avec un minimum des conditions d'éligibilité à savoir :

**1- Capacités professionnelles:**

-Entreprises qualifiées en travaux de bâtiment (activité principale) Catégorie Trois(III) et plusen cours de validité.

**2- Capacités techniques:**

-Ayant déjà réalisé au moins Un (01) projet de travaux similaireobjet de marché d'un montant > 12000.000,00 DA ou deux (02) conventions d'un montant cumulé > 12.000.000,00 DAJustifié par des attestations de bonne exécution délivrées par le service contractant, portant l'objet de l'opération, et le délai de réalisation.

**3- Capacités financières:**

-Avoir réalisé un chiffre d'affaires cumulé égal ou supérieur à (≥20 000 000,00 DA) au cours des trois(03) dernières années (2022-2023-2024), justifié par des copies des bilans financiers des trois dernières années 2022-2023 et 2024visés par les services des impôts, et pour les soumissionnaires qui déclarent forfaitaires doivent joindre le certificat d'existance C20 des trois dernières années 2022-2023-2024; comporté le montant de chiffre d'affaires.

Les soumissionnaires ou leur représentant légal et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'administration locale-service de planification et de suivi des programmes de développement –bureau des marchés publics « sis au siège de la wilaya de Mostaganem » contre le paiement de la somme de 2000,00 DA non remboursable au niveau du trésor public de la wilaya.

Les offres doivent obligatoirement être accompagnées des pièces réglementaires conformément à l'article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

**NB :** les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou deux lots, et peut être attribuables pour les deux lots sous réserve d'affecter des moyens humains et matériels distincts pour chaque lot.

**1/ Dossier de candidature : le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :**

01-Une Déclaration de Candidature, dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire selon le modèle joint au cahier des charges; le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions de l'article 67 du décret 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public;

02-La déclaration de probité selon modèle joint en annexe remplie, signée, cachetée et Datée par le soumissionnaire ;

03-Certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale en bâtiment décategorie trois(III) et plus, en cours de validité;

04-Copie de l'extract du registre commerce :Porter le code électronique;

05-Numéro d'identification fiscale (NIF);

06-Attestation d'Identification Bancaire (RIB);

07-Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'année 2023 ou 2024 délivré par l'antenne du centre national de registre du commerce dans le cas où le soumissionnaire est une société (EURL- SARL-SNC);

08-Copies des attestations de paiement des cotisations des organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS et CACOBATH), en cours de validité ;

09-Statut du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du Directeur Général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société (EURL-SARL-SNC);

10-Bilans financiers des trois (03) dernières années (2022-2023-2024) visés par les services des impôts ; et pour les soumissionnaires qui déclarent forfaitaires doivent joindre le certificat d'existance C20 des trois dernières années 2022, 2023 et 2024 ; comporté le montant du chiffre d'affaires.

11-Liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet doit être justifiée par des copies de diplômes appuyées par des attestations d'individualité (affiliation visé par la (CNAS) en cours de validité et le CV de Encadrement affectés au projet et attestation de travail visé par l'entreprise).

12-Liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives :

✓ **matériel roulant :** Cartes grises ou récépissés avec assurances propre à l'entreprise en cours de validité(Valable à la date d'ouverture).

✓ **matériel non roulant :** factures/achats ouPV d'huisser de justice ou rapport d'expertise valable la date d'ouverture.

13-Références professionnelles accompagnés par des attestations de bonne exécution durant les dix (10) dernières années délivrées par les autorités de l'ouvrage publics dans les projets similaires portant le montant et le délai;

14-Exemple de rôle assuré ou avec échéancier moins de Trois (03) mois visé par les services des impôts compétant.

**NE : LES COPIES DES DOCUMENTS A FOURNIR DOIVENT ETRE EN COURS DE VALIDITE A LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS .**

**2/L'offre technique :** l'offre technique proprement dite, doit contenir les documents suivants :

1- la déclaration à soucire selon modèle joint en annexe remplie, signée, cachetée et Datée par le soumissionnaire ;

2- Le cahier des charges portant à la dernière page « la mention manuscriteLu et accepté » (sans indication sur le montant de la soumission), signé et toutes les pages paraphées par les soumissionnaires ;

3-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : mémoire technique justificatif selon le modèle ci-joint au cahier des charges remplie, signé, cacheté et Daté par le soumissionnaire tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret ;

4- Planning d'exécution des travaux portant le délai ;

**3/Offre financière :** l'offre financière proprement dite doit contenir les documents suivants :

1- La lettre de soumission selon modèle joint en annexe remplie, signée, cachetée et Datée par le soumissionnaire ;

2-Le Bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint.

3-Devis quantitatif et estimatif (DQE)dûment rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique, une offre financière comme suite :

Les dossiers de candidatures, offres Techniques et offres financières doivent parvenir sous trois (03) enveloppes séparées, comportant dénomination du soumissionnaire ainsi que les mentions suivantes : enveloppe n° 01 : dossier de candidature en un exemplaire.

; enveloppe n°02 : offre technique en un exemplaire ; enveloppe n°03 : offre financière en un exemplaire.

Les trois offres doivent être introduites dans une enveloppe extérieure cachet et anonyme, avec mention suivante :

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE**
**DE LA WILAYA DE MOSTAGANEM**
**AVIS D'APPEL D'OFFRESOUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**
**AAON° : 02 /2025**
**PROJET : OPERATION:MAINTENANCE ET REPARATIONS AU NIVEAU DES INSTITUTIONS SPORTIVES ET DE LA JEUNESSE EN DEUX LOTS SEPARÉS**

LOT 01:AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE PROXIMITE DOUAR BEHAIER- B/A/RAMDANE SIDI LA KHADAR

LOT 02:REHABILITATION D'UN TERRAIN DE SPORT DE PROXIMITE AVEC GAZON SYNTETIQUE A BEKHADADA COMMUNE D'AIN TEDELES

«Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (105) jours à compter de la première parution pour la Validation des offres.

- La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution dans l'opération publique (BOMOP) et la presse nationale.

- Le délai de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres 13h00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis (Technique et financière) aura lieu en séance publique le jour de la date limite de dépôt des offres au niveau de la salle de réunion de la direction de l'administration locale (sis au siège de la Wilaya de Mostaganem) à 13h30.

**TÉLÉCOMMUNICATIONS**

# Mise en garde contre l'usage de brouilleurs électromagnétique



**L**e ministère de la Poste et des Télécommunications a mis en garde, dans un communiqué, contre la commercialisation et l'utilisation d'amplificateur et de brouilleur électromagnétiques désignés sous le nom "Amplificateur GSM" et "Booster GSM", des dispositifs représentant une menace sérieuse pour la sécurité

et la qualité des réseaux mobiles. "Le ministère met en garde contre la commercialisation et l'usage des dispositifs dits +amplificateurs GSM+ et +boosters GSM+", détectés sur les plateformes de commerce en ligne et les réseaux sociaux", indique la même source, expliquant que "ces équipements constituent une menace sérieuse pour la sécurité et la qualité

des réseaux mobiles". Il a rappelé que "la détection, l'installation et l'utilisation de tout appareil d'amplification ou de brouillage électromagnétique sans fil sont strictement interdites, sauf autorisation conformément au cadre législatif et réglementaire en vigueur". "Tout usage non conforme expose son auteur aux sanctions prévues par la loi", conclut le ministère.

**TOURISME :**

## Ghardaïa se dote d'un nouvel institut d'enseignement professionnel spécialisé

Le secteur de la Formation professionnelle s'est renforcé dans la wilaya de Ghardaïa par un nouvel institut d'enseignement professionnel dédié aux activités du secteur du tourisme, une des principales vocations de l'économie locale. Inauguré par la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme. Nacima Arhab, dans la localité d'Oued-Nechou (10 km de Ghardaïa), le nouvel établissement s'étend sur près de 46.000 m<sup>2</sup>, dont 7.910 m<sup>2</sup> bâti, et dispose d'une résidence de 150 lits ainsi qu'un hôtel d'application et de pratique de 23 chambres et deux suites. L'établissement offre une

capacité théorique de 1.000 places, avec une capacité actuelle fonctionnelle de 250 places, tandis que son encadrement est assuré par 14 formateurs pédagogiques, 10 agents administratifs et 13 contractuels. Concernant la formation, l'actuelle session (octobre 2025) a vu le lancement de deux spécialités sur trois proposées, à savoir le développement d'applications informatiques, l'hôtellerie (option accueil) avec l'ouverture de l'option restauration prochainement, selon le directeur de l'établissement, Aissa Aouissi. Dans le domaine du partenariat, l'institut a conclu 13 conventions de coopération avec

des entreprises locales, dont huit (8) dans les secteurs de l'hôtellerie, du tourisme et de la restauration et cinq (5) dans celui de l'informatique et des médias numériques. Parmi les partenaires figurent notamment les hôtels publics El-Djounoub et M'zab, des hôtels privés et des agences de voyages. Au terme de sa visite à l'institut, la ministre a souligné l'importance de poursuivre les efforts visant à promouvoir la formation professionnelle et à adapter les offres de formation aux besoins du marché de l'emploi local. La wilaya de Ghardaïa compte 28 établissements de la formation professionnelle.

**MOSTAGANEM**

## Une caravane médicale à la maison des personnes âgées

Dans le cadre des efforts visant à renforcer la prise en charge sanitaire et à rapprocher les services médicaux des catégories vulnérables, l'équipe médicale mobile relevant de l'établissement public de santé de proximité de Mesra, dans la wilaya de Mostaganem, a effectué, mardi, une visite à la

maison des personnes âgées de la commune de Mostaganem. Cette initiative a permis d'effectuer des dépistages précoces du cancer du sein et du col de l'utérus, ainsi que la vaccination contre la grippe saisonnière et des consultations en soins dentaires. L'initiative vise à assurer un suivi

**VIDÉO DE L'AGGRESSION PHYSIQUE CONTRE UN INDIVIDU**

## Mandats de dépôts à l'encontre de 10 accusés

Le juge d'instruction près le tribunal de Koléa a émis des mandats de dépôt à l'encontre de dix individus impliqués dans une affaire d'agression physique et de violence à l'encontre d'un individu, dont la vidéo a été relayée sur les réseaux sociaux, a indiqué le procureur de la République près le même tribunal. Afin d'éclaircir les circonstances entourant cette affaire, le procureur de la République a précisé, lors d'une conférence de presse tenue au siège du tribunal, qu'en date du 16 octobre 2025, une vidéo relayée sur les réseaux sociaux montrait un groupe d'individus portant des armes blanches, à leur tête un certain "Hicham El Wahrani", tel qu'identifié dans les publications, en train d'agresser violemment une personne avec des coups et actes de torture". Suite à cela, "l'auteur de la diffusion de la vidéo a été identifié. Il s'agit du dénommé Chérnan Adel. Après exploitation des informations, la victime a pu être identifiée. Il s'agit de Mohamed Zengli, actuellement incarcéré depuis le mois de juin 2025 au sein de l'établissement pénitentiaire de Koléa. Il a été entendu par les services de la Gendarmerie nationale le 17 octobre 2025 et a confirmé la véracité des faits, tout en précisant ne pas avoir déposé plainte contre ses agresseurs au moment des faits". Sur la base de ces éléments, les services de police judiciaire ont procédé à l'identification des suspects. Il s'agit des dénommés Guemra Abdelrahim, Tessouit Mohamed Amine, Chérnan Adel, Mada Boualem, Guemra Adel, Dehrib Djaafar, Adjif Adam, El Hachemi Kamal, Bettahar Ahmed, et à leur tête Attia Hicham, dit +Hicham El Wahrani+, qui était en état de fuite", a poursuivi le Procureur de la République. "Les investigations ont révélé que le dénommé Chérnan Adel, en sa qualité de membre du groupe criminel, était l'auteur de la vidéo documentant l'agression en juin 2025, qu'il a ensuite publiée le jeudi 16 octobre 2025 sur les réseaux sociaux, à la suite d'un différend entre lui et le dénommé Attia Hicham, dit Hichem El wahrami et le reste de la bande", a ajouté le procureur de la République. Elles ont également révélé, que "dans la nuit du 20 octobre 2025, le dénommé Attia Hicham, a été arrêté par un groupe de citoyens dans la région d'El Attaf (wilaya d'Aïn Defla), lesquels l'ont immédiatement signalé aux services de la Gendarmerie nationale (GN)". Le procureur de la République a salué, à cet égard, "le sens civique et l'esprit de citoyenneté dont ont fait montre les citoyens, par leur vigilance et leur coopération avec les services de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales". Les personnes impliquées dans l'affaire, au nombre de dix (10) ont été déférées, aujourd'hui, devant le procureur de la République près le tribunal de Koléa, pour délit de constitution d'un groupe criminel organisé, en vue de commettre le crime d'enlèvement d'une personne avec violence, pour le crime de torture sur une personne, et pour le délit de constitution d'une bande de quartier. D'autres personnes ont été également poursuivis pour hébergement d'un membre de la bande de quartier et pour assistance à l'un d'entre eux pour l'aider à fuir, soutien aux activités ou actes de la bande de quartier et à la propagation directe de ses idées en utilisant les Technologies de l'information et de la communication, en requérant l'émission de mandats de dépôt à l'encontre de tous les accusés, précise la même source. Le procureur de la République a, en outre, affirmé que "l'instruction est toujours ouverte pour révéler les circonstances de ce crime, soulignant que le parquet de la République, "veillera à prendre toutes les dispositions légales, avec rigueur et fermeté, contre ce type de crimes, pour protéger les citoyens contre les différentes agressions qui portent atteinte à leur sécurité et à leurs biens, et ce en coordination avec les services de la sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale (GN) qui déplacent de grands efforts pour lutter contre ce type de crime grave".

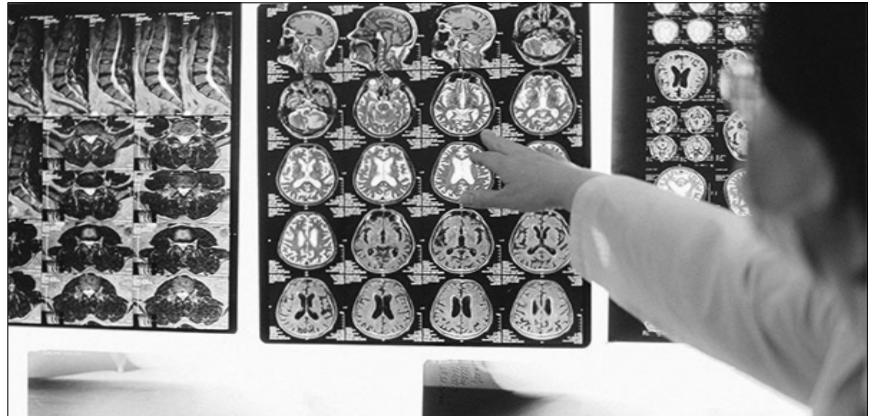
médical régulier des résidents et à promouvoir la culture de la prévention et des soins de proximité, traduisant l'engagement constant du secteur de la santé en faveur du respect de la dignité des personnes âgées et de l'amélioration de la qualité des services qui leur sont dédiés. **Zakaria D.**



## AVC HÉMORRAGIQUE : C'est quoi cet AVC rare, quels signes ?

**Il existe deux types d'AVC : l'AVC ischémique qui représente environ 80% des cas, et l'AVC hémorragique, qui constitue les 20% restants.**

L'AVC ou accident vasculaire cérébral est une perte soudaine et brutale d'une fonction cérébrale. L'AVC, appelé aussi "attaque cérébrale", est le plus souvent en lien avec une interruption de la circulation et de l'irrigation sanguine vers le cerveau à cause d'une obstruction dans un vaisseau sanguin : ce sont les AVC ischémiques. L'AVC hémorragique est une autre forme d'AVC, liée à une rupture d'un vaisseau, comme une artère, et provoquant des saignements à l'intérieur du cerveau (hémorragie intracérébrale). L'AVC est une urgence médicale, tout comme l'AIT (accident ischémique transitoire). L'AIT peut annoncer la survenue d'une AVC, survenant dans les heures ou les jours suivants et qui l'une des principales complications. Dans les deux cas, les déficits neurologiques sont possibles et un bilan médical urgent est fondamental. Les AVC peuvent avoir deux origines très différentes : Les AVC ischémiques ou infarctus cérébraux sont de loin les plus fréquents et représentent 85 % des AVC. Ils résultent de l'obstruction d'un vaisseau cérébral par un caillot en provenance de la circulation périphérique ; Les AVC hémorragiques beaucoup moins fréquents (15 % des cas) traduisent un saignement intracérébral après rupture d'un vaisseau sanguin intracérébral. L'incidence des AVC hémorragiques augmente avec l'âge, au-delà de 55 ans. Dans les deux cas, la conséquence est la même : un manque d'irrigation sanguine et donc doxygénation du tissu cérébral. Dans le cas de l'AVC ischémique, le caillot arrivé de la circulation périphérique prive les tissus cérébraux en aval du flux sanguin et donc doxygène ; Tandis que l'AVC hémorragique provoque un hématome dont le volume



comprime les tissus cérébraux et empêche de ce fait la circulation dans la zone affectée. Parmi les causes principales, on estime qu'environ 60 % des AVC hémorragiques sont liés à une hypertension artérielle (HTA) aiguë non ou mal contrôlée. Vient ensuite une cause iatrogénique qui est le traitement avec des anticoagulants, notamment chez les personnes âgées. Une autre cause est représentée par la rupture d'un anévrisme. Les autres causes comme des fistules ou des vascularites sont moins fréquentes. A ces causes, s'ajoutent des facteurs de risque comme le tabagisme, l'abus d'alcool ou le diabète. Un taux de sucre élevé au moment de la survenue de

l'AVC et en l'absence de diabète est considéré comme un facteur de mauvais pronostic. D'autres facteurs de risque représentent un risque d'AVC, comme l'apnée du sommeil, l'athérosclérose (dépot de graisse dans les vaisseaux) ou encore un taux de cholestérol élevé. D'autres facteurs de risque sont spécifiques aux femmes, notamment la prise d'une contraception hormonale associée au tabagisme chez la femme de plus de 35 ans. Le traitement par hormonothérapie et des affections survenant pendant la grossesse, comme la pré-éclampsie ou le diabète gestационnel, sont aussi des facteurs favorisant le risque d'AVC.

## C'est quoi la cellulite de l'œil ? signes et traitement

### Oreille qui siffle : quelles sont les causes ?

Il s'agit d'un bruit parasite que la personne entend alors qu'il n'y a généralement pas de source auditive réelle. Ce sifflement peut être perçu dans une oreille ou les deux, de façon occasionnelle, intermittente ou continue. Pour qualifier ces bruits parasites qui peuvent prendre différentes formes comme un sifflement, un bourdonnement, martellement, cliquetis... on utilise le terme générique d'acouphènes. On distingue : les acouphènes objectifs, très rares (liés à un bruit réel et mesurable) ; les acouphènes subjectifs, beaucoup plus fréquents. Certaines personnes atteintes de sifflement d'oreille souffrent également d'une hyperacusie, à savoir une intolérance aux bruits forts ou une perception forte de sons perçus normalement comme faibles. De multiples causes peuvent être à l'origine de ces sifflements d'oreille temporaires ou continus. L'exposition à une source sonore très forte. Après l'exposition à un fort bruit (concert, soirée en discothèque, etc.), il arrive de percevoir des sifflements dans les oreilles. L'exposition à un bruit trop intense (2 heures dans un environnement sonore atteignant 91 dB ou 15 minutes à 100 dB). Tous seront généralement transitoires, le temps que les cellules auditives de l'oreille récupèrent. L'exposition à un son violent ou un choc. L'exposition à un son violent ou un choc peuvent entraîner une atteinte irréversible de l'oreille interne, avec ou sans perforation du tympan. Ce type de traumatisme auditif est une urgence, et nécessite de consulter un spécialiste sans tarder. Un bouchon de cérumen. Il arrive que le cérumen s'accumule dans le conduit auditif.



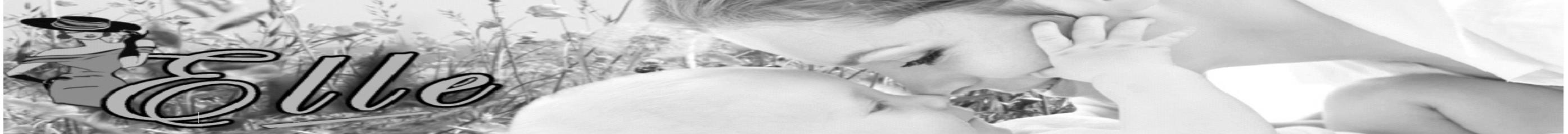
La cellulite de l'œil, appelée aussi cellulite orbitaire, est une infection bactérienne grave des tissus situés en arrière du septum orbitaire, dans la cavité oculaire. Il ne faut pas la confondre avec la cellulite préseptale, qui est une infection plus bénigne des paupières et des tissus en avant du septum. La cellulite orbitaire peut rapidement progresser et entraîner de sérieuses complications, c'est pourquoi elle nécessite une prise en charge médicale en urgence. Signes cliniques Les symptômes d'une cellulite orbitaire sont généralement plus graves et se distinguent de ceux d'une simple conjonctivite : Œil gonflé et rouge : Les paupières et la conjonctive (la membrane qui tapisse l'intérieur de la paupière) sont rouges et très enflammées. Douleur oculaire : La douleur est souvent intense, en particulier lors des mouvements de l'œil. Motilité oculaire réduite : La personne éprouve des difficultés à bouger l'œil normalement. Exophthalmie

: L'œil peut sembler gonflé ou pousser vers l'extérieur. Baisse de l'acuité visuelle : Dans les cas les plus sérieux, la vision peut être affectée. Symptômes systémiques : Fièvre, maux de tête, et sensation de malaise général. Le traitement de la cellulite orbitaire est une urgence médicale qui nécessite une hospitalisation et une surveillance étroite. Antibiotiques par voie intraveineuse : Le traitement principal consiste dans l'administration d'antibiotiques puissants pour combattre l'infection. Intervention chirurgicale : Dans les cas sévères, une intervention peut être nécessaire pour drainer un abcès ou soulager la pression autour de l'œil. Traitement à domicile : Pour la cellulite préseptale (moins grave), des antibiotiques par voie orale suffisent souvent pour une guérison en une semaine environ. Attention : Toute suspicion de cellulite orbitaire doit amener à consulter immédiatement un médecin ou un ophtalmologue.

## Appendagite épiploïque : causes et traitement

L'appendagite épiploïque est une des très rares causes possibles de douleur abdominale chez l'adulte. L'appendagite épiploïque correspond à une inflammation, une torsion ou un problème vasculaire (thrombose, ischémie) au niveau des appendices épiploïques. Les appendices épiploïques sont de petits appendices situés le long du côlon. Ils sont constitués de péritoine (membrane entourant les organes digestifs) contenant de la masse graisseuse. Ils peuvent être plus ou moins nombreux et plus ou moins grands (pouvant aller de 0,5 cm à 5 cm de longueur) selon les individus. La plupart du temps, ces appendices restent sains, ne provoquant aucune douleur. L'appendagite épiploïque est due à un problème au niveau d'un appendice épiploïque. Elle a plusieurs causes possibles : Une inflammation spontanée de l'appendice épiploïque : elle peut être primaire, c'est-à-dire débuter directement au niveau de l'appendice épi-

ploïque. Elle peut aussi être secondaire, autrement dit être la conséquence de l'inflammation d'une structure adjacente à l'appendice. Une torsion de l'appendice épiploïque : Une thrombose, à savoir un caillot de sang qui se forme dans une veine, se formant de manière spontanée dans la veine de drainage de l'appendice épiploïque ; Une ischémie, donc une circulation sanguine insuffisante dans l'appendice épiploïque en raison d'une obstruction dans une veine ou une artère. Après confirmation du diagnostic par scanner, le premier traitement instauré sera symptomatique pour soulager le patient. Il s'agit d'un traitement par des antalgiques, c'est-à-dire des antidiouleurs. Ce traitement a pour but de diminuer la douleur pour améliorer la qualité de vie du patient, le temps que la situation s'arrange d'elle-même, ce qui arrive dans la plupart des cas. Il est également possible d'être traité par anti-inflammatoires.



## 3 astuces pour nettoyer ses brûleurs parfaitement sans frotter

Un dégraissant à utiliser pour un entretien régulier. Pour ne pas avoir à nettoyer des résidus brûlés incrustés et des taches difficiles, le mieux reste encore de faire un nettoyage plus régulier des différents composants de la gazinière. La saleté n'a ainsi pas le loisir de s'installer. Pour réaliser un entretien après chaque utilisation, nous avons le détergent idéal ! Il suffit de faire fondre 1/3 de pain de savon de Marseille au bain-marie et d'y ajouter une bonne cuillère à soupe de bicarbonate de sodium. Ensuite, on dilue le tout dans une bouteille avec 400 ml d'eau. Il n'y a plus qu'à mélanger, appliquer et passer un coup d'éponge ou de chiffon microfibre. Laissez tremper les brûleurs dans une solution nettoyante: De nombreux produits ménagers utilisés couramment pour entretenir votre maison peuvent servir à faire briller vos brûleurs et vos plaques de cuisson. Bien souvent, la méthode sans effort implique de faire bouillir une casserole d'eau. Ensuite, on ajoute un produit nettoyant à cette eau bouillante et on laisse tremper une heure minimum. Ici, vous pouvez ajouter 4 cuillères à soupe de bicarbonate de soude ou de sel fin (ils ont tous deux un pou-

voir très dégraissant et sont légèrement abrasifs) 150 g d'acide citrique pour 1 litre d'eau bouillante; 700 ml de vinaigre blanc pour 300 ml d'eau chaude. Après avoir laissé tremper, frottez avec une éponge pour retirer les dernières taches tenaces. Enfin, rincez les accessoires de votre cuisine et séchez-les délicatement avec un chiffon propre et sec. Nettoyer les brûleurs aux cristaux de soude: l'association de l'eau chaude et des cristaux de soude est très efficace pour nettoyer et dégraisser les brûleurs à gaz sans fournir le moindre effort, quelle que soit leur composition (fonte, etc.). (Attention, les cristaux de soude peuvent faire noircir les parties en aluminium.) Ces cristaux sont en outre plus efficaces encore pour dégraisser et décrasser que le vinaigre ou le bicarbonate. C'est donc la solution parfaite pour des brûleurs très sales et encrassés ! Pour les utiliser, faites chauffer 500 ml d'eau dans une casserole. Ensuite, glissez vos brûleurs dans un sac congélation recommandé et recouvrez avec l'eau chaude et 1 cuillère à soupe de cristaux de soude. Refermez le sac, secouez-le pour bien dissoudre la poudre blanche et laissez poser une nuit.



## Les erreurs beauté à ne plus jamais faire avec de l'huile de coco

Une huile "comédogène" Une huile comédogène, c'est quoi ? Cela veut dire que le produit a tendance à favoriser l'apparition de comédon (points noirs) et de petites imperfections, car il obstrue les pores de la peau. L'indice de comédogénéité se mesure sur une échelle de 0 à 5 : à partir de 2, il peut favoriser l'apparition de boutons. L'huile végétale de coco a un indice de comédogénéité de 4 sur 5 ! Elle est donc incompatible avec les peaux grasses ou à tendance acnéique, qui ont déjà des problèmes et des pores obstrués. Si votre peau est très sèche ou gercée, vous pouvez l'utiliser. Préférez une huile extra-vierge bio : non raffinée, elle est conçue à partir de la pulpe de coco fraîche. Un mode de fabrication qui permet de conserver ses vertus : sa vitamine A qui favorise l'hydratation de la peau, sa vitamine E aux propriétés anti-oxydantes et ses acides gras saturés. Par quelles huiles la remplacer ? Votre peau est grasse ? Tournez-vous vers d'autres huiles végétales à l'indice de comédogénéité moins élevé pour prendre soin de votre épiderme ! Certaines favorisent même la régulation de la production de sébum sans laisser de pellicule grasse à la surface de la peau. C'est le cas de l'huile de noisette, de jojoba, de nigelle ou encore de sésame. Grâce à leurs vertus cicatrisantes, ces deux dernières sont parfaites pour soigner les peaux touchées par l'acné. Attention, une huile végétale mal conservée s'oxyde et qui devient de ce fait comédogène. Pensez donc à garder vos huiles à l'abri de l'air et de la lumière.

## Comment accessoiriser une petite robe noire avec style ?

**S**ymbole de l'élégance, il y a peu de chances de se tromper avec une petite robe noire. Même si sa simplicité confère un look classe, il existe des astuces infallibles pour maximiser son quotient mode, que votre robe soit courte, à manches longues, dos nu, fourreau ou encore évasée. Bien accessoiriser sa robe noire est l'une des clés de voûte pour lui redonner toute sa splendeur. Si l'on opte pour un modèle classique sans extravagance, il faudra miser sur des chaussures originales ou du moins ultra tendance pour moderniser la tenue et éviter l'effet strict et passe-partout. En revanche, si l'on se pare d'une robe noire digne des tapis rouges, le choix des chaussures est tout aussi important, car elles doivent compléter la tenue sans alourdir la silhouette afin d'éviter l'effet "too much". Avis aux fashionistas, les stars de la saison au rayon escarpin, ce sont les slingbacks ! Leur ouverture à l'arrière, idéale pour les beaux jours, apporte toute la singularité à ces chaussures venues tout droit des années 60. Que l'on aime les grands talons ou justement que l'on préfère être plus confortable avec des petits, c'est le modèle qui met tout le monde d'accord, car il y en a pour tous les goûts ! Aussi élégantes que tendances, les sandales à fines bretelles sont également une alternative de premier choix. Les bottines à talon sont également les it-shoes par excellence qui font toujours autant leur petit effet. Cette saison, misez sur des bottines à talon plateforme, parce que le rétro, c'est tendance ! Pour les amatrices de bottes, faites-vous plaisir avec les slouchy ou les cuissardes, ce sont elles qui mènent la danse en 2024. Côté collier, là encore, il y a deux écoles : la discrétion et l'oversize. Un collier fin et scintillant sublimera votre buste avec délicatesse quand un bijou plus imposant attirera tous les regards. Opter pour un choker est une façon de concilier les deux. Les bracelets sont aussi une chic façon d'accessoiriser une petite robe noire. En ce moment, ce sont les joncs qui ont la cote et qui se trouvent aux poignets de toutes les filles en vogue. L'idée est de jouer sur l'effet superposition. Les manchettes reviennent aussi en force alors parez-vous de vos plus beaux modèles discrets ou colorés et voilà votre look sera de suite upgradé !



## Chaussons aux épinards



- **Ingrediénts:** une botte d'épinard rincée et hachée 1 gousse d'ail 1 poignée de fromage râpé sel poivre du moulin 1/2 c-a-c Paprika une petite poignée d'olive vertes émincées 1 pate feuilletée quelques capres
- **Préparation:** faire revenir les épinards dans un filet d'huile d'olive. Saler poivrer ajouter le paprika doux. Ajouter l'ail hachée et laisser cuire à feu doux jusqu'à évaporation du liquide. En fin de cuisson ajouter le fromage râpé et les olives émincées. Retirer du feu et laisser refroidir. Étaler la pâte feuilletée maison ou du commerce et découper des cercles. Placer au centre de chaque disque une c-a-c de farce à épinards, ajouter 2 capres. Humidifier le contour d'eau froide. Rabattre le disque sur lui-même. Sceller en utilisant une fourchette. Badigeonner la surface d'oeuf battu et saupoudrer sis désiré de gaine de pavot. Placer au frais pour 30 minutes. Préchauffer le four à 180 C (350 F) et enfourner les chaussons aux épinards pour 25 minutes environ ou jusqu'à obtenir une belle couleur. servir aussitôt. on peut ajouter un oeuf dur émietté à la farce.

## À quel âge commencer à mettre le bébé dans une chaise haute ?



Pour bébé, tenir en position assise dans une chaise haute est un premier pas vers une alimentation autonome. Mais pour y parvenir, le nourrisson doit être capable de tenir sa tête tout seul, ce qui nécessite une bonne tonicité des muscles du cou et de la nuque. Il doit aussi avoir une bonne tonicité des muscles du dos pour pouvoir se tenir droit. Avant de s'asseoir dans sa chaise haute, bébé passe par plusieurs étapes essentielles : vers 1 mois : il commence à relever sa tête quelques instants lorsqu'il est sur le ventre ; vers 2 mois : il la maintient droite plusieurs secondes ; vers 3 mois : il se redresse de mieux en mieux, sans faire osciller sa tête ; vers 4 mois : sur le ventre, il parvient à relever sa tête et son buste

en poussant sur ses bras. Néanmoins, il est important de rappeler que chaque enfant se développe selon son propre rythme. Les parents doivent absolument s'abstenir d'installer bébé dans une chaise haute avant ses 6 mois. L'idéal est de l'accompagner dans son développement psychomoteur en suivant les principes de la motricité libre. En laissant bébé se mouvoir librement sur un tapis d'éveil ou sur un matelas ferme, les parents lui permettent de développer son tonus musculaire et son équilibre. Ils peuvent disposer des jouets pour l'inciter à bouger. Il est essentiel de choisir une chaise haute aux normes, avec des dimensions adéquates. Pour pouvoir s'asseoir en toute sécurité dans une

## Mon enfant refuse d'aller à l'école : est-ce une phobie scolaire ?

"Le terme 'phobie scolaire' n'est pas adapté, car l'enfant n'a pas 'peur' de l'école : il n'arrive tout simplement plus à y aller", nous explique Marie-France Leheuzey. L'enfant a un "dégoût de l'école", qui lui donne une sorte de nausée rien qu'à la simple idée de s'y rendre. Il se met dans un tel état que cela l'empêche d'aller en classe. Quels sont les symptômes de la phobie scolaire ? Quand un enfant ne veut plus aller à l'école, cela provoque souvent des symptômes physiques et d'autres signes moins visibles. Ces manifestations apparaissent généralement le matin avant l'école ou le dimanche soir avant la reprise. Les adolescents ont aussi tendance à passer plus de temps sur les écrans et à s'isoler. Un enfant qui souffre de phobie scolaire peut avoir comme symptôme : Vomissements Nausées Maux de tête Diarrhéesangoisses Crises de larmes Troubles du sommeil Les causes de la phobie scolaire varient d'un enfant à l'autre, mais parfois, certains d'entre eux peuvent cumuler plusieurs facteurs de stress à la fois. Chez les enfants plus âgés, ces angoisses liées à l'école peuvent être le résultat de menaces, de harcèlement scolaire ou d'humiliations en classe, ou tout simplement la crainte d'un professeur, la peur de ne pas s'intégrer, celle du jugement et du regard de l'autre, notamment à la puberté. Autre cause possible : l'échec scolaire, les mauvaises notes et "l'angoisse de la performance", cette pression que certains enfants peuvent avoir s'ils ne réussissent pas à obtenir de bons résultats à l'école. Chez les plus petits, il peut s'agir d'un enfant qui ne parvient pas à se séparer de ses parents et qui est atteint par "l'anxiété de la séparation". En plus de la prise en charge par un professionnel de santé, les parents ont, eux aussi, un rôle à jouer. Il faut déjà s'apercevoir qu'il se passe quelque chose d'anormal : soyez donc attentif au moindre changement de comportement. Une fois le problème identifié, il est important d'établir un dialogue avec son enfant et lui demander ce qu'il ressent.





## Eve Aqua, Hydrao aloé, douche connectée



Ouvrir un robinet est un geste simple et quotidien, qui nous fait parfois oublier que l'eau est une ressource précieuse. Elle a pourtant un coût et son gaspillage est également un non-sens écologique. Voici les meilleurs objets connectés pour vous aider à mieux gérer votre consommation d'eau. En France, l'eau est très facile d'accès et seules des périodes de sécheresse en limitent nos usages avec, parfois, par exemple, l'interdiction de remplir sa piscine ou de laver sa voiture. Cependant, l'eau est une ressource que nous consommons toujours davantage. En 1975, un Français consommait 106 l/jour. En 2020, nous sommes passés à 149 l/jour, même si cela varie beaucoup selon les foyers. Si l'eau reste relativement peu coûteuse en France (en moyenne, environ 4,30 euros le m<sup>3</sup>), elle demeure un poste de dépense non négligeable, sans compter la consommation annexe d'électricité ou de gaz pour l'eau chaude. Dans un contexte de flambée des prix de l'énergie, trouver des appareils pour réduire votre consommation d'électricité et d'eau peut vous faire gagner de précieux euros. En outre, investir dans des prises connectées peut être aussi une bonne solution pour gérer votre consommation électrique.

## Une armée de robots policiers humanoïdes en Indonésie



L'Indonésie franchit une étape audacieuse dans l'application de la loi en déployant des robots policiers humanoïdes pour renforcer la sécurité et lutter contre le crime. La technologie ne cesse de redéfinir les contours de nos sociétés, et l'Indonésie n'est pas en reste. Alors qu'elle s'efforce de moderniser ses forces de l'ordre, le pays a récemment dévoilé une force de police robotique lors d'une parade à Jakarta. Cette initiative marque un tournant majeur dans l'utilisation de la technologie pour renforcer la sécurité publique.

Avec des robots humanoïdes et des unités canines robotisées, l'Indonésie se positionne à l'avant-garde de l'innovation sécuritaire. Ces robots, dotés de capacités avancées comme la reconnaissance faciale et la surveillance, sont déjà en service pour diverses missions, allant de la gestion du trafic à la détection de substances dangereuses. Lors de la célébration du 79ème anniversaire de la Police nationale indonésienne, un éventail impressionnant de technologies robotiques a été présenté. Cet événement, qui

s'est tenu au Monument National de Jakarta, a mis en lumière la transformation numérique en cours au sein de la police. Parmi les machines exposées figuraient des robots humanoïdes, des chiens robots appelés I-K9, ainsi que des unités ressemblant à des tanks et des robots agricoles. Trunoyudo Wisnu Andiko, général de brigade, a expliqué que ces robots font partie de la stratégie de modernisation de la force, capables d'accomplir des tâches variées comme défiler, courir, saluer et répondre aux émeutes.

## Les écouteurs Jabees 7Seven avec une technologie de conduction osseuse étanche et innovante



Les écouteurs Jabees 7Seven révolutionnent l'écoute sous-marine avec une technologie de conduction osseuse, alliant confort et performance. Les écouteurs à conduction osseuse Jabees 7Seven offrent une expérience

d'écoute unique, permettant de profiter de votre musique ou de vos podcasts tout en restant conscient de votre environnement. Avec une capacité de stockage intégrée de 32 Go, ces écouteurs sont idéaux pour les séances

d'entraînement sans interruption, même sous l'eau. Leur conception en silicone souple assure un confort optimal, tandis que leurs boutons physiques garantissent une manipulation facile, même avec les doigts mouillés. Bien qu'ils ne soient pas adaptés à l'eau salée ou à la plongée, ils sont parfaits pour les séances de natation en eau douce jusqu'à 1,5 mètre de profondeur. Ces caractéristiques font des Jabees 7Seven un choix intéressant pour les amateurs de sport aquatique. Les écouteurs Jabees 7Seven utilisent la technologie de la conduction osseuse pour transmettre le son par des vibrations douces sur les pommettes. Cette méthode permet d'éviter l'utilisation des tympans, offrant ainsi une alternative intéressante pour ceux qui ne peuvent pas porter d'écouteurs traditionnels.

## Un herbicide écologique prometteur découvert pour protéger nos cultures

Les chercheurs ont découvert un herbicide naturel dans les feuilles de noyer, promettant une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Les herbicides synthétiques, souvent nocifs pour l'environnement, posent de nombreux problèmes écologiques. Cependant, une équipe de chercheurs japonais a récemment mis au point une alternative plus respectueuse de l'environnement, dérivée des feuilles du noyer de Mandchourie. Ce projet de recherche s'appuie sur un phénomène biologique appelé allélopathie, où certaines plantes libèrent des produits chimiques pour inhiber la croissance de plantes concurrentes. Le noyer de Mandchourie est particulièrement efficace dans ce domaine, bien qu'il restât à identifier le composé exact responsable de cette efficacité. Depuis des années, les scientifiques ont observé que peu de plantes poussent à proximité du noyer de Mandchourie, une espèce reconnue pour sa capacité allélopathique.

# SPORT



FOOTBALL – CAN FÉMININE 2026 (2E ET DERNIER TOUR QUALIFICATIF)

## La sélection algérienne face au défi camerounais

*La sélection algérienne féminine de football a clôturé sa préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision du match aller face au Cameroun prévu ce jeudi (19h00) au stade Miloud Hadefi d'Oran, dans le cadre du 2e et dernier tour qualificatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.*



La séance d'entraînement qui s'est déroulée en présence de toutes les joueuses, a été consacrée au volet technico-tactique, à travers des exercices visant à renforcer la cohésion et développer les automatismes collectifs. Avant le début de la séance d'entraînement, une zone mixte a été organisée, au cours de laquelle Clémie N'Gazi, Sofia Guellati, Lisa Jacob et Ikrar Ad-

jabi, ont répondu aux questions des journalistes présents. Les coéquipières d'Alouache ont rallié la ville d'Oran mercredi. Pour rappel, le match retour face au Cameroun se jouera le 17 mars au 3 avril 2026, alors que le prochain Mondial féminin se déroulera du 24 juin au 25 juillet 2027, au Brésil. Il s'agit de la dixième édition de ce tournoi, pendant lequel 32 nations seront en lice pour remporter le trophée.

local, et qui sont actuellement en stage de préparation au Centre technique de Sidi-Moussa. La phase finale de la prochaine CAN féminine se jouera du 17 mars au 3 avril 2026, alors que le prochain Mondial féminin se déroulera du 24 juin au 25 juillet 2027, au Brésil. Il s'agit de la dixième édition de ce tournoi, pendant lequel 32 nations seront en lice pour remporter le trophée.

**MO CONSTANTINE (LIGUE 2)**

## La trésorerie du club renflouée de 5 milliards de centimes

Il faut savoir qu'il y a de cela quelques jours, le wali de Constantine, Abdellah Sayouda, avait rendu visite à la coupole blanche, siège administratif du MOC, où plusieurs doléances furent exposées au 1er responsable de la wilaya. Le wali a prêté son oreille avec attention et manifesté une volonté d'agir, du moins ce qu'il pourra faire en usant des pouvoirs que lui confère la législation en vigueur. Parmi elles, le compte du club bloqué depuis plusieurs années et naturellement

les subventions allouées par les collectivités locales que le MOC n'avait pas reçues par la faute de ce maudit compte bloqué. Ces derniers temps, la P/APC Charaf-Eddine Bensari s'était saisi du dossier financier du MOC et sous l'incessante pression d'un membre de ladite Assemblée communale et également médecin du MOC, en l'occurrence Mohamed Tahar Dridi, un compromis fut trouvé pour lever le gel sur le montant cité plus haut. Maintenant que l'informa-

tion de ce montant alloué au MOC est désormais publique, la famille mocciste s'interroge légitimement sur la véritable destinée dudit montant. Car les créanciers ayant bloqué le compte, parmi eux certains connus pour leur proximité avec le MOC, rôdent quotidiennement aux alentours du club. Car si les créanciers n'accepteront pas de revoir à la baisse leurs dus, le MOC se retrouvera, au final, sans aucun dû. A moins que l'amour du club et ses couleurs prennent le dessus...

FOOTBALL (LIGUE 1) : JSK - USMK (1-0)

## Bott fait sauter le verrou Khencheli

La JS Kabylie poursuit sur sa lancée victorieuse. En recevant l'USM Khenchela, les Canaris ont décroché un succès précieux (1-0) dans une rencontre âprement disputée, où la patience et la persévérance ont fini par payer. Cette victoire permet aux Jaunes et Verts d'enchaîner une sixième victoire consécutive toutes compétitions confondues, confirmant la belle dynamique du moment sous la houlette de l'entraîneur allemand Josef Zimbauer. Dès les premières minutes, la JSK a affiché ses intentions. Dominateurs dans la possession de balle et bien en place tactiquement, les hommes de Zimbauer ont immédiatement pris le contrôle du jeu. L'équipe a cherché à imposer son rythme face à un adversaire khencheli très compact et discipliné défensivement. Les camarades de Boudebouz Ryad ont tenté de construire proprement et de trouver les intervalles, mais l'USMK avait préparé sa stratégie avec soin. Les visiteurs ont mis en place un bloc bas solide, réduisant au maximum les espaces dans leur camp et multipliant les interventions pour contrer les offensives de la JSK. Malgré cette domination territoriale, la JSK a manqué de précision dans les trente derniers mètres. Les tentatives de Lahmeri, et Mahious et Benchaâna n'ont pas trouvé le cadre ou ont été interceptées par la défense adverse. Les rares ouvertures ont été annihiliées par la vigilance du gardien adverse, bien aidé par ses défenseurs.

**COUPE DE LA CAF - CR BELOUZDAD**

## Belhocini et Kedad d'attaque ce vendredi face à Hafia

Le CR Belouzdad a lancé la préparation de son match retour du 2e tour préliminaire de la Coupe de la CAF face au Hafia Conakry, prévu demain vendredi 24 octobre. D'ailleurs, l'entraîneur en chef de l'équipe, Sead Ramovic, récupère deux joueurs importants, Abdennour Belhocini et Chouaib Kedad. Après son bon match nul au Sénégal face au représentant guinéen, le CRB est en ballottage favorable pour la qualification à la phase de poules de la Coupe de la CAF. Cependant, la prudence s'impose puisqu'il y a un match retour à disputer. Les joueurs sont déterminés à tout mettre en œuvre pour aller chercher cette qualification et cela passe bien entendu par une victoire qui va dissiper tous les doutes autour de l'équipe et de son niveau. D'ailleurs, en prévision de la rencontre retour qui se jouera vendredi en fin d'après-midi au stade Nelson-Mandela de Baraki, le coach principal Sead Ramovic a reçu une très bonne nouvelle. En effet, il va récupérer deux joueurs très importants, Chouaib Kedad en défense centrale mais aussi et surtout, l'ailier et buteur de l'équipe, Abdennour Belhocini. Les deux éléments ont manqué la rencontre de dimanche passé en raison de blessures mais cette fois, ils ont reçu le feu vert et sont prêts pour la rencontre de vendredi. Un retour qui va faire énormément de bien à l'équipe puisqu'on parle de deux joueurs qui ont un poids important au sein de l'équipe.

**WA TLEMCEN (LIGUE 2)**

## Benchérif suspendu trois matches

Le joueur du WA Tlemcen, Yassine Ben Cherif, a écopé de trois matches de suspension pour « agression » sur un joueur adverse lors de la rencontre ayant opposé son équipe à la JSM Tiaret, comptant pour la 4e journée du championnat de Ligue 2, groupe Centre-Ouest, a annoncé la Ligue nationale de football amateur (LNFA). En plus de cette suspension, l'attaquant tlemcénien devra s'acquitter d'une amende de 25.000 DA, précise la même source. Par ailleurs, la commission de discipline de la LNFA a infligé une suspension ferme d'un mois au président de la JS Texraine, Mohamed Allik, pour « mauvais comportement » à l'issue de la défaite de son équipe face au NA Hussein-Dey (2-1), lors de la même journée disputée le 3 octobre dernier. Initialement, la commission avait reporté sa décision en attendant d'auditionner Mohamed Allik afin de lui permettre de justifier son comportement.

# SPORT



FC BARCELONE (ESPAGNE)

## Hansi Flick manquera le Clásico



Hansi Flick manquera le Clásico après la confirmation de sa suspension d'un match par la commission de discipline de la RFEF. Expulsé samedi dernier à Montjuic pour avoir reçu un double carton jaune, l'entraîneur allemand ne pourra pas diriger Barcelone lors du choc contre le Real Madrid. Le premier avertissement lui avait été adressé pour avoir applaudi de manière ironique une décision de l'arbitre Jesús Gil Manzano à la 90e minute, suivi immédiatement d'un second pour un geste de désapprobation.

L'appel interjeté par le club a été rejeté, la commission considérant que les images fournies n'invalidaient pas le rapport de l'arbitre, jugé prescrit par l'article 27 du Code disciplinaire selon le communiqué de la fédération espagnole. Hansi Flick manquera le Clásico après la confirmation de sa suspension d'un match par la commission de discipline de la RFEF. Expulsé samedi dernier à Montjuic pour avoir reçu un double carton jaune, l'entraîneur allemand ne pourra pas diriger

Barcelone lors du choc contre le Real Madrid. Le premier avertissement lui avait été adressé pour avoir applaudi de manière ironique une décision de l'arbitre Jesús Gil Manzano à la 90e minute, suivi immédiatement d'un second pour un geste de désapprobation. L'appel interjeté par le club a été rejeté, la commission considérant que les images fournies n'invalidaient pas le rapport de l'arbitre, jugé prescrit par l'article 27 du Code disciplinaire selon le communiqué de la fédération espagnole.

UEFA LIGUE DES CHAMPIONS

## Le PSG prend la tête de la phase de ligue

Tombé sur un tirage au sort difficile pour la Ligue des Champions 2025/2026, le Paris Saint-Germain tient parfaitement son statut de tenant du titre. Le club francilien a écrasé l'Atlanta (4-0), avant de dominer le FC Barcelone (2-1) malgré de nombreux absents. Les Franciliens repartaient au combat avec un sacré duel contre le club allemand du Bayer Leverkusen. Le Werksel

restait de son côté sur des matches nuls contre Copenhague (2-2) et le PSV Eindhoven (1-1). Pour cette rencontre, Luis Enrique misait sur un 4-3-3 avec Lucas Chevalier dans les buts derrière Achraf Hakimi, Illia Zabarnyi, William Pacho et Nuno Mendes. Vitinha était placé en sentinelle auprès de Warren Zaire-Emery et Désiré Doué. Devant, Senny Mayulu était placé en pointe

avec Khvicha Kvaratskhelia et Bradley Barcola sur les ailes. En face, les Allemands misaient sur un 3-4-2-1 avec Mark Flekken dans les buts derrière Robert Andrich, Loïc Badé et Edmond Tapsoba avec Arthur et Alex Grimaldo comme pistons. Equi Fernandez et Aleix Garcia composaient le double pivot. Devant, Christian Kofane était soutenu par Claudio Echeverri et Ernest Poku.

FOOTBALL (ESPAGNE)

## Getafe privé de Nyom après son geste sur Vinicius Jr

Le 19 octobre dernier, le Real Madrid a réussi à s'imposer sur la pelouse de Getafe (1-0), grâce à un but de Kylian Mbappé. Mais la rencontre a surtout été marquée par l'expulsion d'Allan Nyom, peu de temps après l'entrée en

jeu du Camerounais. Ce dernier a pris un carton rouge direct après un geste d'humeur sur Vinicius Jr. Ce mercredi, il a été officiellement sanctionné par les instances. « Suspension de 2 matches pour incidents violents en dehors du

jeu, impossibilité de contester le ballon ou arrêt du jeu, avec amende(s) supplémentaire(s) en application de l'article 52 CD. (Article : 130.2) », peut-on lire dans le communiqué de la fédération espagnole.

REAL MADRID (ESPAGNE)

## Les 4 clubs intéressés par Endrick sont connus

« Nous n'en sommes pas là pour le moment. La concurrence au sommet est intense. Il faut être prêt pour chaque match. Endrick, Gonzalo et Brahim doivent être prêts. Ils vont entrer en jeu et il faut être prêt. C'est l'élite et nous avons besoin de beau-

coup de bons joueurs ». Plus tard, mardi, en conférence de presse, Xabi Alonso écartait l'idée d'un départ d'Endrick au mercato hivernal. Et ce, alors que l'Olympique de Marseille est annoncé comme un des principaux prétendants pour l'ancien de

Palmeiras. Defensa Central, de son côté, confirme l'intérêt phocéen et dévoile la liste des 4 écuries intéressées par le Brésilien : l'OM, la Juventus, Tottenham et Getafe. Pablo Longoria et Medhi Benatia auront donc la concurrence sur ce dossier.

LIGA :

## L'Espagne s'entredéchire après une nouvelle décision

L'annulation du match Villarreal-Barcelone prévu à Miami a provoqué une onde de choc au sein du Sous-marin jaune. Pris de court en pleine Ligue des champions, le club de Fernando Roig dénonce un manque flagrant de respect et d'organisation de la part de LaLiga. Villarreal, fervent défenseur du projet, se sent trahi et humilié par une décision jugée précipitée et désinvolte. La nouvelle est tombée comme un couperet en pleine soirée européenne : le match Villarreal-Barcelone prévu à Miami n'aura finalement pas lieu. Pour le club jaune, la stupeur s'est rapidement muée en colère. Selon AS, l'annonce de LaLiga, survenue alors qu'Villarreal affrontait Manchester City en Ligue des champions, a été vécue comme un profond manque de respect. Les dirigeants du club ne comprennent ni la précipitation ni la désorganisation entourant la communication officielle de cette annulation. Javier Tebas, président de LaLiga, est sorti du silence après l'annonce de l'annulation du match Villarreal-Barcelone prévu à Miami le 20 décembre. Via X (anciennement Twitter), il a dénoncé la pression exercée sur les instances européennes et les clubs pour faire échouer ce projet, ciblant implicitement la UEFA et le Real Madrid. Selon lui, cette décision est le résultat d'un mélange de récits distordus et de présessions politiques et médiatiques utilisées comme outil sportif, alors que le plan visait à « projeter le football espagnol dans le monde » et à renforcer son avenir. Tebas a également salué le Villarreal et le Barça pour leur engagement et leur générosité, rappelant que leur participation servait avant tout l'intérêt de la compétition et non celui des clubs individuellement. Le match de la discorde n'aura pas lieu, la Liga a annoncé l'annulation du Villarreal-Barça qui devait se jouer à Miami le 21 décembre prochain. Suite à la polémique énorme qui a secoué l'Espagne ces derniers jours, avec des joueurs qui se sont positionnés contre la tenue du match aux États-Unis, la Liga est revenue sur son choix et le match se jouera à Villarreal. Dans un communiqué, le Barça a regretté l'annulation du match en terres américaines. « Le FC Barcelone respecte la décision d'annuler le match contre Villarreal à Miami pour la 17e journée de Liga, tout comme il a respecté et s'est engagé à l'époque à le disputer. Le FC Barcelone regrette l'occasion manquée de développer l'image de la compétition sur un marché stratégique, porteur de croissance et générateur de ressources pour le bien de tous. Le club apprécie le soutien et l'affection inconditionnelle de ses supporters aux États-Unis et regrette profondément qu'ils ne puissent assister à ce match officiel dans leur pays », a ainsi indiqué le champion d'Espagne sur son site internet, qui voit au passage quelques millions d'euros s'envoler.

NAPLES (ITALIE)

## La fureur d'Antonio Conte après la claque du PSV

Après la lourde défaite 6-2 contre le PSV en Ligue des Champions, Antonio Conte a tenu une conférence de presse sans détour. L'entraîneur italien a insisté sur le fait que cette défaite n'était pas un hasard et que la saison s'améliorait difficile pour Naples. « Il faut faire preuve d'humilité, je vous le dis depuis un moment. Certains à Naples mentent, et c'est un club qui a toujours besoin qu'on lui dise la vérité », a déclaré Conte, en soulignant la nécessité pour anciens et nouveaux joueurs de « s'élever au niveau attendu » malgré les difficultés et l'expulsion de Lucca à la 76e. Conte a également expliqué que certaines décisions sur le marché des transferts ont fragilisé l'équipe. « Entre tant de matchs disputés et tant de joueurs recrutés... À mon avis, neuf nouveaux joueurs, c'était trop. Nous n'étions pas équilibrés », a-t-il ajouté, tout en rappelant que Naples avait remporté la Serie A l'an passé grâce à l'unité et la cohésion de ses joueurs. L'entraîneur italien a conclu sur une note d'optimisme malgré tout : « Il faudra capitaliser sur ce qui s'est passé ce soir pour inverser une tendance qui ne m'a pas toujours impressionné... Nous allons essayer de recréer l'alchimie de l'année dernière. »

# Auto-Moto



## Le nouveau Toyota Land Cruiser FJ est un 4x4



Le voilà enfin, ce fameux petit 4x4 carré au style évocateur. Il n'est finalement pas si petit et devrait malheureusement snober notre marché. Ça fait des années qu'on en parlait. Depuis qu'on l'avait vu sous la forme d'un concept-car au design cubique, exposé par Toyota lors d'une grande conférence de presse donnée par le patron de la marque au début de la décennie pour annoncer de nombreuses nouveautés à venir dans la gamme. A quelques jours de l'ouverture des portes du salon de Tokyo 2025, Toyota montre enfin son nouveau Land Cruiser FJ. Il s'agit d'un SUV au style

très carré (à la limite du jouet !) mesurant 4,57 mètres de long, soit légèrement plus qu'un Peugeot 3008 ou un Volkswagen Tiguan. Large de 1,85 mètre, il est aussi haut de 1,96 mètre ce qui lui interdira pas mal de parkings souterrains ! Son intérieur est un peu plus classique, avec l'architecture habituelle combinant deux écrans (un pour le combiné d'instrumentation et l'autre pour la tablette tactile centrale). La planche de bord est très verticale et le style rappelle celui du gros Land Cruiser. Ce nouveau Land Cruiser FJ repose sur l'architecture châssis IMV, déjà uti-

lisée sur des utilitaires comme le pick-up Hilux mais aussi certains SUV non commercialisés chez nous comme le Fortuner. Il reposera donc sur un vrai châssis à échelle ce qui garantit à la fois des capacités tout-terrain de premier plan et un niveau de confort et d'efficacité routière moyen. Sous le capot, ce Land Cruiser FJ possède un quatre cylindres essence de 2,7 litres développant 163 chevaux et 246 Nm de couple, combiné à une boîte automatique à six vitesses et une transmission intégrale non permanente (avec très probablement un pont avant enclanchable).

## Tesla améliore ses modèles de luxe

Les Tesla Model S et X reçoivent plusieurs améliorations. Les deux grandes familles du constructeur américain démarrent toujours largement au-dessus des 100 000€. Même si la berline Model S a permis à Tesla de devenir le constructeur automobile qu'on connaît, elle et le grand SUV Model X ne se vendent quasiment plus dans le monde en comparaison des Model 3 et Model Y, nettement plus accessibles et grand public. Tesla n'abandonne pas pour autant ses deux modèles à la vocation haut de gamme et dévoile aujourd'hui de nouvelles améliorations pour les Model S et X. Ces améliorations sont les suivantes, d'après le communiqué officiel publié ce matin : -Habitacle encore plus silencieux -Meilleure protection contre les bruits dair et de la route -Annulation active du bruit améliorée grâce à une meilleure isolation -Nouveaux matériaux d'isolation et nouveau design du châssis -Matériaux d'intérieur insonorisant -Nouveau design Nouveaux designs de jantes -19 » et 21 » pour la Model S/20 » et 22 » pour le Model X -Éclairage d'ambiance dynamique -Dans le Model X, troisième rangée plus spacieuse, avec plus d'espace pour les épaulles -Fonctionnalités de confort supplémentaires -Nouvelle interface utilisateur spécifique -Caméra dans le pare-brise frontal Indicateur d'angle mort -Phares adaptatifs -Plus grande efficience -Autonomie accrue -Nouveaux pneus à faible résistance -Design des jantes plus aérodynamique -Performances plus régulières par temps chaud ou froid -Confort et dynamique améliorés -Nouveaux composants visant à optimiser le confort de conduite -Suspension pneumatique révisée et ajustée.



Il y a des voitures qui se contentent d'exister, et d'autres qui débarquent comme des ovnis. L'Omoda 4 appartient clairement à la seconde catégorie. Avec sa silhouette d'Urus miniaturisé, son intérieur façon cockpit de vaisseau et sa

promesse de technologie à prix contenu, le nouveau SUV de Chery s'apprête à jouer les trouble-fêtes sur le marché européen et la France est dans son viseur. Dans la jungle des SUV compacts, rares sont ceux qui osent. L'Omoda 4, lui, re-

## Du nouveau sur les Scrambler 900 et 1200 de Triumph



Il n'y a pas que la gamme Classic qui évolue puisque Triumph apporte des nouveautés à ses Scrambler que ce soient le ou le 1200. Petit tour du propriétaire. Honneur tout d'abord au Scrambler 1200 et c'est en particulier la version XE qui reçoit de nombreuses modifications. Ainsi, suite à des remontées de la clientèle, Triumph a installé de nouvelles suspensions composées d'une fourche Showa de 47 mm entièrement réglable et des doubles amortisseurs Öhlins RSU à ressorts jumelés. Animé par un bicylindre 1200 cc de 90 ch, le Scrambler bénéficie de quelques retouches esthétiques portant de nouveaux graphismes et des détails dorés sur le réservoir, mais aussi quelques finitions exclusives comme un bouchon Monza en aluminium brossé, un bras oscillant anodisé, un support de plaque en aluminium et un sabot moteur et des badges brossés. D'jà disponible à la commande, le Scrambler 1200 XE est proposé à partir de 17 195 €, avec une arrivée en concession prévue pour décembre. Finalement, c'est le petit frère, le Scrambler 900 qui profite du plus d'évolutions. Ainsi, si le look ne change pas vraiment, ce n'est pas le cas de la mécanique qui subit de profundes transformations, notamment au niveau du châssis avec un cadre redessiné associé à un bras oscillant en aluminium moulé et de suspensions Showa avec une fourche inversée de 43 mm et des amortisseurs arrière Showa à réservoirs séparés réglables en précharge.

## Omoda 4 : son arrivée en France pour bientôt ?

vendique haut et fort un style radical. Des lignes tendues comme une lame, une calandre béante, des feux acérés et une posture ramassée : le dessin semble tout droit sorti d'un manga de science-fiction. Le constructeur parle de "Starship Design", et on comprend vite pourquoi. Le poste de conduite, avec son immense écran central et un bouton de démarrage façon missile sous clapet, évoque davantage un simulateur qu'un habitacle de SUV. Même le détail d'un support pour console Nintendo Switch trahit la volonté d'en mettre plein la vue. On reconnaît ici l'audace déjà aperçue sur le concept Omoda 3, rebaptisé pour l'Europe et peaufiné pour séduire un public friand d'originalité. Chery, qui a déjà fait sensation avec l'Omoda 5, veut frapper plus fort encore avec ce nouveau modèle : plus compact, plus expressif et surtout plus accessible.

# MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

contenance écrira avec soin	graciele petite surface	sujet de philosophie aristocratie	soldat d'élite concurrente	fillette insupportable	liste des plats bien dans le coup	ennuyeuse tintentante
être capable				instinctifs raisonnable		
limiter		femme provo- cante coopera			nation d' Amérique troublé	
mention- nera				femelle de jars immobiles		porteur de ragots aliment d'élevage
spirituel		ferme- ment ancien droit				
grandes soifs	frappe épluchas				caisse à bulletins dieu des amours	
			temps de régne irrasible		person- nel virtuose	dernier piège du poisson
emploi théâtral	étreindra prêt pour le service					soleil déifié choiera
tempo- raires partie charnue		vilain rongeur distan- çait		prix d'acteur tuteu- raient		ça fait mal! courte
					trop mûr lestes	
belle pièce d'eau	oiseau coureur religion			armée de mer		
		bloquent l'accès tas de feuilles				munies d'une amorce
fleur bulbeuse agit pour son parti				berge grade en symbole		supri- mée
				vécus durement traditions		
extirpa		sénat de Rome été informé			début facile après l'heure	
femelles tétues				orient affluent du Rhin		excla- mation poisson rouge
				un tour du soleil c'est le bérillium	partie du poulet pares- seux	
elle vous fait roi d'un jour	formel six pour César	déqéné- rée				
artiste tapissier				illumi- nations		

## Ministères



### PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : 021.73.12.00 / Fax: 021.71.37.17 / Site web :

<http://www.cg.gov.dz>

### MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER

Tél : 021.29.12.12. / Site web :

[www.mae.gov.dz/default.aspx](http://www.mae.gov.dz/default.aspx)

### MINISTERE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél : 021.73.23.40. / Site web : [www.interieur.gov.dz](http://www.interieur.gov.dz)

### MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER

Tél : 021.71.15.15/ Site web : [www.mdn.dz](http://www.mdn.dz)

### MINISTERE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél : 021.92.41.83/ Site web : [www.mjjustice.dz](http://www.mjjustice.dz)

### MINISTERE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-RAD-RAIS - ALGER

Tél : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : [www.ministere-communication.gov.dz](http://www.ministere-communication.gov.dz)

### MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél : 021.60.67.57/ Site : [www.education.gov.dz/](http://www.education.gov.dz/)

### MINISTERE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR ALGER

Tél : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.

Site web : [www.m-moudjahidine.dz](http://www.m-moudjahidine.dz)

### MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web :

<http://www.marw.dz/>

### MINISTERE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER

Tél : 021.44.99.46. & 021.44.99.47. / Site :

[www.msnfc.gov.dz/fr/](http://www.msnfc.gov.dz/fr/)

### MINISTERE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél : 021.29.10.10. /Site : [www.m-culture.gov.dz](http://www.m-culture.gov.dz)

### MINISTERE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMADIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : [www.mincommerce.gov.dz](http://www.mincommerce.gov.dz)

### MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-NOUN ALGER

Tél : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : [www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz)

### MINISTERE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHÉ MOURAD ALGER

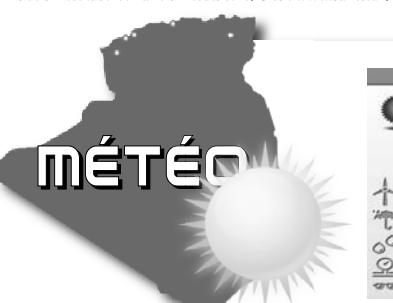
Tél : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site :

[www.mhu.gov.dz](http://www.mhu.gov.dz)

### MINISTERE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MADANIA ALGER

Tél : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : [www.sante.dz/](http://www.sante.dz)



## Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

## Hôtels



### ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minatec - Oran	040 23 47 34

## MOSTAGANEM

Hotel Senoucia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazzair	045 41 04 60
Hotel Minatec - Mostaganem	045 41 31 39

## Horaires des prières

### MOSTAGANEM

Fajr	05:40
Chourouq	07:12
Dohr	12:44
Asr	15:59
Maghreb	18:16
Isha	19:39

### ORAN

Fajr	05:42
Chourouq	07:14
Dohr	12:47
Asr	15:54
Maghreb	18:19
Isha	19:42

## Numéros de téléphone utiles

### ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21 / 0770 96 42 86

### MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



## Horaires des trains

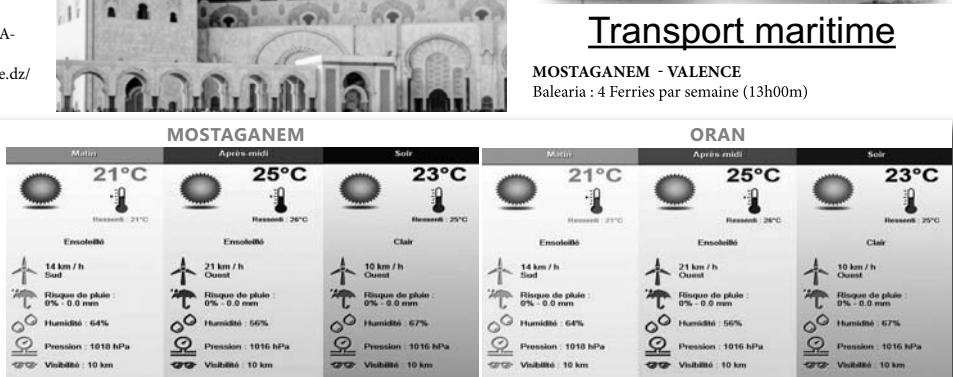
ORAN - ALGER (Agha)	ORAN - CHLEF
<b>Départ</b>	<b>Arrivée</b>
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
<b>ALGER (Agha) - ORAN</b>	
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
<b>ORAN - SIDI BEL ABBES</b>	
17h10	18h32
05h40	06h58
<b>ORAN - TLEMCEN</b>	
12h50	15h12
<b>TLEMCEN - ORAN</b>	
05h51	08h28
<b>ORAN - TÉMOUCHENT - ORAN</b>	
06h00	07h00
09h20	10h24
14h40	15h40
<b>ORAN - BECHAR</b>	
10h20	17h11
<b>BECHAR - ORAN</b>	
06h15	13h10



## Transport maritime

### MOSTAGANEM - VALENCE

Baraïa : 4 Ferries par semaine (13h00m)



## CAMEROUN

# Paul Biya vainqueur d'un 8ème mandat

La commission nationale de recensement des votes a donné, mercredi, Paul Biya vainqueur de l'élection présidentielle camerounaise. Alors que le Conseil constitutionnel, seule institution habilitée à proclamer les résultats, a officiellement convoqué ce mercredi 22 octobre courant une session qui sera consacrée à l'examen des recours contentieux, le président sortant, âgé de 92 ans, a été donné vainqueur dans le vote à un tour avec 53,6 % des suffrages exprimés contre 35,1 % pour son principal rival Issa Tchiroma Bakary. Il faut noter que la Commission nationale de recensement général des votes est l'organe chargé de compiler les résultats de l'élection présidentielle du 12 octobre conformément aux textes du Conseil électoral. Ce dernier, selon ses prérogatives, a proclamé, lundi tard, ses résultats provisoires qui placent en tête Paul Biya, candidat du RDPC (Rassemblement démocratique du peuple camerounais), arrivé en tête avec 53,66 % des suffrages exprimés. Il est suivi par Issa Tchiroma Bakary, soutenu par la coalition Union pour le changement 2025, avec 35,19 %. Cabral Libii obtient 3,41 %, tandis que Bello Bouba Maigari recueille 2,45 % des voix. Ces résultats provisoires de la Commission nationale de recensement des votes composée de 33 membres sont issus de la compilation des procès-verbaux transmis par les 58 commissions départementales.

## TUNISIE

# Des manifestants réclament la fin de la pollution industrielle

Des milliers de personnes ont manifesté dans la ville de Gabès, dans le sud-est de la Tunisie, pour dénoncer la pollution provoquée par un complexe de production chimique. La manifestation a eu lieu à la suite d'une grève générale organisée à l'appel de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), le plus grand syndicat du pays. Les manifestants ont attiré l'attention sur les effets des gaz et des déchets émis par le complexe chimique, accusé de causer une grave pollution environnementale et des problèmes de santé. En septembre, des émissions de gaz provenant de certaines unités de l'usine avaient provoqué des difficultés respiratoires chez un groupe de collégiens, suscitant de fortes inquiétudes dans la région. Depuis cet incident, les habitants multiplient les protestations pour réclamer des mesures urgentes. « La pollution n'est pas notre destin », ont déclaré des manifestants à un correspondant Anadolu.

## ACCIDENT DE TRAIN MEURTRIER :

# 15 morts et 29 blessés en Éthiopie

Un accident de train dans l'est de l'Éthiopie a fait 15 morts et 29 blessés, ont annoncé les autorités de la ville de Dire Dawa. Selon les médias locaux, un train de passagers reliant Dwele, près de la frontière avec Djibouti, à Dire Dawa, a déraillé près de la ville de Shinile, entrant en collision avec un autre train à l'arrêt. Des images de l'incident montrent plusieurs wagons renversés et d'autres gravement endommagés. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de l'accident.

# Réflexion

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Premier Quotidien du Dahra

Jeudi 23 Octobre 2025



## ENTITÉ SIONISTE

# La Knesset approuve l'annexion de la Cisjordanie

L'Assemblée générale de la Knesset israélienne a approuvé, en lecture préliminaire, le projet de loi visant à annexer la Cisjordanie et à y imposer la « souveraineté israélienne », qui avait été proposé par le chef du parti d'extrême droite « Noam », Avi Maoz, et le projet de loi visant à imposer la « souveraineté israélienne » sur la « Ma'ale Adumim » colony, qui a été présenté par le chef du parti « Israël Betino », Avigdor Lieberman.

**L**e projet de loi visant à annexer la Cisjordanie a été soutenu par 25 membres de la Knesset et opposé par 24, tandis que le projet de loi visant à annexer la colonie de Ma'ale Adumim était soutenu par 32 membres de la Knesset et opposé par 9. Le vote sur le projet de loi visant à annexer la Cisjordanie a eu lieu publiquement et en lisant les noms des membres de la Knesset, non par voie électronique, et des membres de la Knesset du parti Yesh Atid, y compris le chef du parti Yair Lapid, a voté contre le projet de loi dans une tentative de le renverser et d'assurer l'approbation du projet de loi de Lieberman pour annexer la colonie de Ma'ale Adumim. Les membres de la Knesset des partis Likoud, Shas et Kahol Lavan étaient absents du vote, et les membres de la Knesset du parti Digel Torah ont voté contre le projet de loi annexant la Cisjordanie. Le membre de la Knesset, Yuli Edelstein, a soutenu le projet de loi visant à annexer la Cisjordanie, contrairement à la position de son parti, le Likoud, et il a également été soutenu par des membres de la Knesset des partis « Israël Betino », Sionisme religieux et « Agudat Yisrael », y compris Yitzhak Goldknopf, Yisrael Eichler, et Yaakov Tesler. Les partis arabes et le Parti démocrate ont voté contre le projet de loi visant à annexer la Cisjordanie, et un certain nombre de membres du parti Yesh Atid, qui auraient pu abandonner le projet de loi, n'ont pas saisi l'Assemblée générale de la Knesset. En juillet dernier, l'Assemblée générale de la Knesset a approuvé une déclaration appelant à l'imposition de la « souveraineté israélienne » en Cisjordanie par une majorité de 71 membres de la Knesset, et cette approbation n'avait aucune signification pratique. Le gouvernorat de Jérusalem a considéré l'approbation par la Knesset israélienne de deux projets de loi visant à annexer la Cisjordanie et à imposer la souveraineté israélienne sur la colonie de Ma'ale Adumim à l'est de Jérusalem comme une escalade dangereuse et une agression flagrante contre les droits de notre peuple palestinien, et une annonce officielle d'enterrir la solution à deux États et de saisir toute opportunité d'établir un État palestinien indépendant avec Jérusalem comme capitale. Le gouvernorat a confirmé dans un communiqué que cette approbation représente une implication officielle de l'establishment israélien dans le crime d'annexion et de colonialisme, et constitue une nouvelle étape dans une politique coloniale systématique pour légitimer l'occupation et démembrer la terre palestinienne en cantons isolés gouvernés par des sièges et des barrières, dans une tentative de changer la réalité géographique et démographique et d'imposer des faits faux sur le terrain, devenant un nouvel épisode dans la guerre de génocide en cours contre le peuple palestinien.